

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 21 janvier 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Alain Côté

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Cinquante-quatre personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 19 novembre 2007 tel que présenté.

03-01-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 26 novembre 2007 tel que présenté.

04-01-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2007 tel que présenté.

05-01-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 10 décembre 2007 tel que présenté.

06-01-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale de l'adoption du budget du 17 décembre 2007 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

07-01-08

-S.A.B.L.: demande d'aide financière.

Considérant la demande d'aide financière de la Société d'aménagement de la baie Lavallière; considérant que la S.A.B.L. est un organisme qui exerce à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la municipalité est sensibilisée à la mission de l'organisme; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière ponctuelle et non récurrente de 5 000\$ pour l'année 2008.

08-01-08

-Azimut Diffusion : demande d'aide financière.

Considérant la demande d'aide financière d'Azimut Diffusion; considérant que la demande représente 0,75\$ per capita; considérant que le conseil municipal souhaite obtenir des informations supplémentaires concernant les utilisateurs; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter la décision lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

09-01-08

-Me Mario Paul-Hus: offre de services de consultation juridique 2008. Considérant l'offre de renouvellement de l'entente de services juridiques avec Me Mario Paul-Hus du bureau Fasken Martineau; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre entente pour l'année 2008 avec notre avocat, Me Mario Paul-Hus.

10-01-08

-Société québécoise d'assainissement des eaux: transfert du financement temporaire au financement permanent et offre de paiement comptant.

Considérant l'opportunité d'acquitter notre solde non amorti du financement temporaire auprès de la S.Q.A.E; considérant que ce solde totalise 2 806,71\$; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la S.Q.A.E. de notre décision d'acquitter en tout notre solde non amorti du financement temporaire avant le transfert vers le financement permanent et ce, en seul versement total au montant de 2 806,71\$.

11-01-08

-Ministère de la sécurité publique : colloque sur la sécurité civile 2008.

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire le maire Réjane T. Salvail, le directeur général Maxime Dauplaise et le conseiller Daniel Métivier au colloque sur la sécurité civile qui se tiendra les 19 et 20 février prochain à Saint-Hyacinthe et de payer tous les frais inhérents à ce colloque.

12-01-08

-Centre de la Nature Mont-St-Hilaire : ateliers de conservation et de mise en valeur des milieux forestiers.

Suite à l'offre de participer gratuitement à des ateliers de conservation et de mise en valeur des milieux forestiers et considérant l'importance d'approfondir nos connaissances en ce qui a trait aux bienfaits des arbres, forêts et corridors forestiers; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire notre inspecteur Anne Beauchemin et le conseiller Jean Préville à ces ateliers et de payer tous les frais inhérents à ces déplacements à Mont Saint-Hilaire.

13-01-08

-CJSO 101,7 FM : contribution financière.

Considérant la demande d'une contribution financière pour l'année 2008; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de donner un appui financier de 1 200\$ à la station de radio locale CJSO 101,7 FM, donnant droit à la commandite de l'émission « *Images sonores* » diffusées le mercredi de 21h à 22h pour 24 semaines.

14-01-08

-Journal Les 2 Rives: publicités semaine des Hebdos.

Considérant la demande d'achat d'un espace publicitaire pour souligner la « Semaine des Hebdos »; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

15-01-08

-Les Îles à la Rame: autorisations.

Considérant la demande d'autorisation du comité pour la tenue de l'événement « Les Îles à la Rame » le 29 juin 2008 sur une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant également la demande d'autorisation pour l'obtention d'un permis d'alcool pour cette journée; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue de l'événement « Les Îles à la Rame » le 29 juin 2008 qui se déroulera sur notre territoire et d'appuyer également le comité auprès de la Régie des alcools, des courses et de jeux pour l'obtention d'un permis de réunion. Le conseil aimerait cependant une plus grande visibilité de la municipalité lors de l'événement.

16-01-08

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

17-01-08

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 21 janvier 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 10 décembre 2007 et le 21 janvier 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

18-01-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2007

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 décembre 2007 tel que présenté. Il est également résolu que la demande de changement de zonage dans le dossier de Monsieur Jean-Claude Verreault ne soit pas facturée.

19-01-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU C.C.U.

Considérant qu'il y a lieu de confirmer la nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2008; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers que Messieurs Daniel Métivier et Pierre Lacombe, conseillers municipaux, ainsi que Messieurs Denis Cournoyer, Renald Desrosiers, Normand Desrosiers, François Chapdelaine et Michel Latour, tous résidants, soient nommés membres du comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Anne-de-Sorel.

20-01-08

DÉPÔT DE GARANTIE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils,

passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008;
considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;
considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;
considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec;
en conséquence, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$;
que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée;
que Monsieur Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier, soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

ADHÉSIONS À L'A.Q.U. ET À LA C.O.M.B.E.Q. DE L'INSPECTRICE

21-01-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de notre inspectrice Anne Beauchemin auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2008 au montant de 253,97\$, et de prendre une adhésion collective 2008 auprès de l'Association québécoise d'urbanisme au coût de 421,62\$.

FORMATIONS INSPECTRICE MUNICIPALE

22-01-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspectrice municipale, Mme Anne Beauchemin, à la formation de la FQM/COMBEQ sur le Q2r.8 et accepte de défrayer tous les frais inhérents.

AMÉLIORATION DES QUAIS AU 1685 CHEMIN CHENAL-DU-MOINE

23-01-08

Considérant que le conseil municipal souhaite améliorer l'accessibilité aux quais du 1685 chemin du Chenal-du-Moine; considérant la proposition de l'entreprise « Les Quais Bertrand inc. »; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission no 120114 et d'autoriser l'achat des items proposés au coût de 9 774\$.

PRIORITÉS D'INTERVENTION DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

24-01-08

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour la prochaine année; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de demander les priorités suivantes :

- une présence accrue de la patrouille nautique avec un contrôle rigoureux de la vitesse en particulier les fins de semaine et les jours fériés;
- l'application d'une surveillance à l'école Sainte-Anne-les-Îles ainsi qu'à ses abords lors de l'entrée et de la sortie des écoliers;
- une présence stationnaire afin de mieux contrôler la vitesse excessive sur le chemin du Chenal-du-Moine, et plus spécifiquement dans la zone de 80km/hre.

TARIFICATION POUR LES PERMIS DE STATIONNEMENT ANNUEL ET JOURNALIER

25-01-08

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster la tarification concernant le stationnement des rampes de mise à l'eau; considérant que le règlement no 372-2004 prévoit que la tarification est fixée par résolution; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers que la tarification soit de:

-pour le permis annuel :

- 40\$ pour les résidants et/ou les détenteurs de la carte du citoyen de Sorel-Tracy;
- 120\$ pour les non résidants

-pour le permis journalier :

- 20\$.

NOMINATION DES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

26-01-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des délégués et des substituts aux différents comités de la municipalité. Ladite liste est reproduite aux pages suivantes.

RETRAIT DU RÈGLEMENT NO 420-2007 CONCERNANT UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245-1990

27-01-08

Considérant que le conseil a entrepris par l'adoption d'un premier projet de règlement no 420-2007 une modification du règlement de zonage no 245-1990 ayant trait aux dimensions minimum des lots; considérant que suite à l'assemblée de consultation publique la procédure d'adoption a été interrompue; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est actuellement en préparation d'une refonte de ses règlements d'urbanisme; considérant que le conseil juge opportun de retirer le règlement no 420-2007; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de retirer le règlement no 420-2007 et ainsi interrompre la procédure d'adoption et d'en aviser la MRC du Bas-Richelieu.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 423-2008 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 372-2004 CONCERNANT LE STATIONNEMENT POUR LES RAMPES DE MISE À L'EAU DU QUAI DE SAINTE-ANNE ET DU SECRÉTARIAT MUNICIPAL SITUÉ AU 1685 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement no 423-2008 concernant le stationnement pour les rampes de mise à l'eau du quai de Sainte-Anne et du secrétariat municipal situé au 1685 chemin du Chenal-du-Moine.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 424-2008 DÉCRÉTANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DU QUAI ET À CETTE FIN, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 761 454\$

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Renée Sylvestre afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, le règlement no 424-2008, avec dispense de lecture, décrétant la préparation des plans et devis ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures sur la rue du Quai et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 761 454\$.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 425-2008 CONCERNANT UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'INCLURE DANS LA GRILLE DES USAGES, L'USAGE « UNIFAMILIAL JUMELÉ » DANS CERTAINES ZONES Ru AINSI QUE L'AJOUT DE DIMENSIONS MINIMUMS DES LOTS POUR CE TYPE D'HABITATION

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Nancy Lacombe afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, le règlement no 425-2008 concernant une modification du règlement de zonage afin d'inclure dans la grille des usages, l'usage « *unifamilial jumelé* » dans certaines zones Ru ainsi que l'ajout de dimensions minimums des lots pour ce type d'habitation.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jean-Pierre Cournoyer : contre le changement de nom de la municipalité et report de la séance de janvier.
- Clément Couture : contre le changement de nom de la municipalité; quai de Sainte-Anne, ajout de quais pour pêcheurs.
- Pierre A. Arnold : pour le changement de nom de la municipalité : suggère une consultation publique; sécurité au quai de Sainte-Anne.
- Jules Goulet : priorités de la S.Q.; quai de Sainte-Anne : faire pression sur le député fédéral.
- Pascale Lavallée : contre le changement de nom de la municipalité.
- Mélanie Cantara : contre le changement de nom de la municipalité : suggère une consultation publique.
- Gaétan Provençal : contre le changement de nom de la municipalité.
- Mme St-Jean : contre le changement de nom de la municipalité : suggère une consultation publique.
- Louise Millette : contre le changement de nom; voudrait que la vitesse du chemin du Chenal-du-Moine soit baissée à 50km/hre.
- Joseph Huchon : pour le changement de nom.
- Carmelle Lavallée : contre le changement de nom.
- Marie-Paule Lavallée : tarification du stationnement pour les rampes de mise à l'eau; contre le changement de nom de la municipalité.
- Guy Lamontagne : pour le changement de nom de la municipalité.
- André Cournoyer : contre le changement de nom.
- Mariette Gauthier : contre le changement de nom.
- Laurent Latraverse : carte accès-loisir.
- Denis Paul-Hus : information concernant la pétition contre le changement de nom de la municipalité.
- Philippe Huchon : pour le changement de nom; souhaite le statu quo pour la vitesse sur le chemin du Chenal-du-Moine.
- Robert Smolla : contre le changement de nom.
- Jean-Marie Paul : contre le changement de nom.

28-01-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h25.

Réjane T. Salvail, maire Maxime Dauplaise, directeur général
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 février 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Dix-huit personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 janvier 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-02-08

-Club d'ornithologie Sorel-Tracy: aide financière 25^e anniversaire.

Considérant que le Club d'ornithologie Sorel-Tracy demande une aide financière dans le cadre de son 25^e anniversaire; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir un livre du 125^e anniversaire de la municipalité en guise de cadeau.

04-02-08

-GSI Environnement pour Ferme Robert Péloquin : demande d'attestation de conformité à la réglementation municipale pour la valorisation de MRF.

Considérant que GSI Environnement a sollicité une attestation de conformité à la réglementation municipale pour des projets de valorisation de matières fertilisantes (MRF), pour l'entreposage et l'épandage de MRF sur notre territoire; considérant que la Ferme Robert Péloquin entend valoriser ses terres avec des biosolides papetiers; considérant que la Ferme Robert Péloquin loue des terres appartenant à la municipalité; considérant que la Ferme Robert Péloquin désire obtenir l'autorisation de la municipalité pour l'utilisation, l'entreposage et l'épandage de MRF sur les lots 134-p, 137-p, 138-p et 219-p; considérant que GSI Environnement et la Ferme Robert Péloquin seront responsables d'obtenir toutes les autorisations nécessaires du M.D.D.E.P.; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Ferme Robert Péloquin et GSI Environnement à épandre et entreposer des biosolides papetiers sur les lots 134-p, 137-p, 138-p et 219-p appartenant à la municipalité au cours de la prochaine année. Une seconde demande devra être effectuée pour les années suivantes.

05-02-08

-Collectif des entreprises d'insertion du Québec : invitation au congrès annuel. Considérant que le Collectif des entreprises d'insertion du Québec sollicite une aide financière pour la tenue de leur 13^e congrès annuel qui se tiendra à Sorel-Tracy; considérant que le conseil est invité à y participer; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

06-02-08

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

07-02-08

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 4 février 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 22 janvier 2008 et le 4 février 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

08-02-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 JANVIER 2008

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 24 janvier 2008 tel que présenté.

09-02-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DÉROGATIONS MINEURES

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 147-19-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 519 rue du Quai; considérant que l'objet de cette demande est la réduction pour le bâtiment principal de la marge arrière minimum de l'agrandissement à 7.58 mètres alors que le règlement de zonage no 245-1990, article 4.4.1 exige 7.92 mètres; considérant que le requérant subira un préjudice sérieux si la dérogation mineure n'est pas accordée; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé, par sa résolution no 05-01-08, qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; en conséquence, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la présente dérogation mineure concernant le lot 147-19-1 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 519 rue du Quai.

10-02-08

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard du lot 138-13 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse civique est le 21 rue Dupont; considérant que l'objet de cette demande est d'une part, la réduction de la marge arrière minimum de l'agrandissement du bâtiment principal à 2.47 mètres alors que le règlement de zonage no 245-1990, article 4.4.1 exige 5.71 mètres; et d'autre part, la réduction de la marge arrière minimum de la remise à 0,26 mètre et à 0,56 mètre alors que le règlement de zonage no 245-1990, article 4.4.4. exige 1.4 mètres; considérant que le requérant subira un préjudice sérieux si la dérogation mineure n'est pas accordée; considérant que l'occupation actuelle du terrain par l'immeuble concerné ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins de leurs droits de propriété; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-01-08, qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées s'ils ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a ni question, ni commentaire; en conséquence, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la présente dérogation mineure concernant le lot 138-13 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel dont l'adresse est le 21 rue Dupont.

CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

11-02-08

Considérant que le 3 décembre 2007, le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel a entrepris par la résolution no 20-12-07, les démarches afin de changer le nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel par celui de la municipalité de Sainte-Anne-les-Îles; considérant que cette décision a soulevé plusieurs questionnements quant au fondement relatif du remplacement du mot « Sorel » par le mot « Îles »; considérant qu'après avoir écouté et compris les citoyens de la municipalité quant à leur attachement pour « Sainte-Anne-de-Sorel »; considérant que le conseil après une analyse approfondie juge nécessaire de modifier sa demande de changement de nom de la municipalité; en conséquence, il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'adresse à la Commission de toponymie du Québec et à la ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, afin de changer le nom de « la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel » par celui de « la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel », et d'abandonner l'étude pour le nom de la municipalité de Sainte-Anne-les-Îles. Il est également résolu de demander à la Commission de toponymie son opinion quant au changement de gentilé « Sorelois(e) » par celui de « Sainte-Annois(e) »

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : RÉVISION BUDGÉTAIRE 2007

12-02-08

Considérant le dépôt d'une révision budgétaire 2007 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que le budget révisé 2007 approuvé par la S.H.Q. établit la quote-part municipale à 6107\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le budget révisé 2007 de l'O.M.H. de Sainte-Anne-de-Sorel et de procéder au paiement de 252\$ représentant la différence entre le budget initial et le budget révisé 2007.

RUE DU QUAI : APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS

13-02-08

Considérant que la municipalité doit aller en appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour la réalisation des études préparatoires, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de la réfection de la rue du Quai; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter les firmes suivantes : Teknika-HBA et Dessau.

RUE DU QUAI : FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION ET CHOIX DE LA GRILLE

14-02-08

Considérant que le conseil doit procéder à la formation d'un comité de sélection formé d'au moins trois personnes non élues; considérant que le conseil doit accepter la grille d'évaluation; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la grille d'évaluation ci-jointe et que le comité de sélection soit formé par Maxime Dauplaise, Diane Leduc et Renald Latraverse.

RUE DU QUAI : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (PHASE 1)

15-02-08

Considérant que pour la réalisation des travaux de réfection de la rue du Quai, il y a lieu de faire effectuer une étude géotechnique et une évaluation environnementale (Phase 1); considérant l'offre de service de la firme LVM Technisol en date du 25 janvier 2008, no 92025-08-024; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à la firme LVM Technisol conformément à l'offre de service no 92025-08-024 au coût de 11 900\$ plus taxes.

FORMATION A.D.M.Q.

16-02-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription du directeur général à une formation dispensée par l'Association des Directeurs municipaux du Québec à la session hiver-printemps 2008.

ANNULATION DE PLUSIEURS SOLDES RÉSIDUAIRES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

17-02-08

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu; attendu qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente; attendu qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et des Régions qui ne peut être utilisé à d'autres fins; attendu que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère; attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité; il est par conséquent, proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante:

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel informe le ministère des Affaires municipales et des Régions que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « promoteurs » et « paiement comptant » de l'annexe.

Que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et des Régions.

LOISIRS

18-02-08

Considérant que la municipalité a reçu un avis d'audience de la Commission des relations du travail du Québec; considérant que cette audience fait suite à une requête en interprétation du statut de salariés selon l'article 39 du Code du travail demandé par Monsieur Alain Croteau, représentant syndical Métallos des employés de la municipalité; considérant que le dossier porte sur l'abolition du poste « animateur en loisirs »; considérant qu'il y a lieu de s'adjoindre les services d'un aviseur légal dans ce dossier; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Me Raynald Mercille pour agir dans ce dossier.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 424-2008 DÉCRÉTANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DU QUAI ET À CETTE FIN, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 761 454\$

19-02-08

Considérant que le projet de règlement était disponible lors du dépôt de l'avis de motion, il y a donc dispense de lecture; et il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 424-2008 décrétant la préparation des plans et devis ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures sur la rue du Quai et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 761 454\$. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes. Il est également résolu de tenir un registre le 13 février prochain de 9h00 à 19h00.

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 425-2008
CONCERNANT UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE
ZONAGE AFIN D'INCLURE DANS LA GRILLE DES USAGES,
L'USAGE « UNIFAMILIAL JUMELÉ » DANS CERTAINES ZONES
Ru AINSI QUE L'AJOUT DE DIMENSIONS MINIMUMS DES LOTS
POUR CE TYPE D'HABITATION

20-02-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement no 425-2008 concernant une modification du règlement de zonage afin d'inclure dans la grille des usages, l'usage « *unifamilial jumelé* » dans certaines zones Ru ainsi que l'ajout de dimensions minimums des lots pour ce type d'habitation. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes et une séance de consultation publique aura lieu le 28 février 2008 à 18h30.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jean-Pierre Cournoyer : nom de la municipalité, gentils.
- Raymonde Guertin : nom de la municipalité.
- Robert Smolla : nom de la municipalité, lettre ouverte dans les médias.
- Marc-Henri Latraverse : Azimut Diffusion.
- André Cournoyer : carte accès-loisir.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-02-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h30.

Réjane T. Salvail, maire Maxime Dauplaise, directeur général
et secrétaire-trésorier

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 mars 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Réjane T. Salvail, maire

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence du maire, la conseillère et maire suppléant, Renée Sylvestre, préside la séance. Elle récite la prière et déclare la séance ouverte. Onze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

03-03-08

-Commission scolaire de Sorel-Tracy: souper bénéfice de « Reconnaissance scolaire ».

Considérant l'invitation à assister au souper bénéfice organisé par la commission scolaire de Sorel-Tracy afin de souligner et promouvoir le travail remarquable réalisé par ses établissements; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'assister à cet événement qui se tiendra le jeudi 13 mars prochain en achetant deux billets au coût de 100\$ par personne.

04-03-08

-Association de la Sclérose en plaques de Sorel-Tracy : aide financière.

Considérant la demande pour acheter des billets pour le brunch annuel de l'association de la Sclérose en plaques de Sorel-Tracy; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de deux billets au coût de 15\$ chacun pour le brunch annuel du 13 avril prochain.

05-03-08

-Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel: déléguer un représentant. Considérant la demande du Centre d'interprétation afin de nommer un représentant de la municipalité pour participer aux chantiers qui permettront de monter une exposition permanente (« L'observatoire du lac Saint-Pierre »); il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

06-03-08

-Société historique Pierre-de-Saurel : cotisation annuelle. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de défrayer notre adhésion pour 2008 à la Société historique Pierre-de-Saurel au coût de 200\$.

07-03-08

-Club de patinage artistique Sorel-Tracy : aide financière. Considérant la demande d'aide financière du club de patinage artistique de la région pour la tenue de leur spectacle de fin d'année; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

08-03-08

-Le Festival des Gros Casques : aide financière. Considérant la demande d'aide financière du Festival des Gros Casques de Yamaska pour la tenue de leur 5^e édition en août prochain; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

09-03-08

-Cogeby : adhésion 2008 et assemblée générale. Suite à l'offre du Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska de renouveler notre adhésion en 2008 et conséquemment obtenir un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle du 15 mars 2008; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion pour 2008 au montant de 50\$ et de déléguer le conseiller Jean Préville pour assister au colloque annuel et à l'assemblée générale du 15 mars 2008.

10-03-08

Teknika HBA : modifications au projet de réhabilitation de SP-6. Suite à la demande de notre ingénieur François Pothier de la firme Teknika HBA afin de modifier les plans pour les travaux à être effectués à la station SP-6 suite à une erreur d'élévation de l'entrée et de la sortie des conduites; considérant que ces modifications entraîneront pour l'entrepreneur de percer de nouveaux trous dans la chambre de béton et couler du béton, entre autres, augmentant ainsi les coûts de l'entrepreneur de 3 492\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les modifications présentées pour l'exécution des travaux, mais évaluera par la suite à qui incombe la responsabilité de payer ces modifications qui découlent d'une erreur sur les plans.

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

11-03-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

12-03-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 mars 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 4 février 2008 et le 3 mars 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 FÉVRIER 2008

13-03-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 26 février 2008 tel que présenté.

MRC DU BAS-RICHELIEU : DÉCLARATION D'INTENTION DE LA MRC CONCERNANT LA GESTION DU TRANSPORT COLLECTIF

14-03-08

Considérant que la MRC du Bas-Richelieu a enclenché la procédure visant à déclarer sa compétence pour la gestion du transport collectif des personnes handicapées et non handicapées; considérant que la municipalité a reçu par courrier recommandé la déclaration d'intention officielle de la MRC concernant la gestion du transport collectif; considérant que cette procédure se déroule selon les dispositions de l'article 678.0.1 et suivants du Code municipal; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accuser réception de la déclaration d'intention de la MRC concernant la gestion du transport collectif.

ARRÉRAGES DE TAXES
LISTE

15-03-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de transmettre à la MRC du Bas-Richelieu la liste des arrérages de taxes en vue de la vente pour taxes. Ladite liste est reproduite à la page suivante.

ARRÉRAGES DE TAXES
MANDAT POUR LA RECHERCHE DE TITRES PAR LE NOTAIRE

16-03-08

Considérant qu'il y a lieu de faire effectuer les recherches de titres des propriétés à être vendues pour taxes par la MRC du Bas-Richelieu: il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Madame Martine Arpin, notaire, pour effectuer lesdites recherches de titres et rédiger la désignation de ces propriétés.

ARRÉRAGES DE TAXES
RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

17-03-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'habiliter la MRC du Bas-Richelieu à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

CONGRÈS A.D.M.Q.

18-03-08

Considérant que l'Association des directeurs municipaux du Québec tiendra son prochain congrès les 21, 22 et 23 mai prochain à Québec; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de défrayer l'inscription de notre directeur Maxime Dauplaise à ce prochain congrès de l'A.D.M.Q., ainsi que tous les autres frais inhérents.

CONTRAT SOCIAL EN VUE DE RÉSOUDRE LA PROBLÉMATIQUE LIÉE À LA CULTURE DE MARIJUANA SUR LES TERRES AGRICOLES

19-03-08

Considérant que la culture de marijuana constitue une problématique importante en Montérégie; considérant que des individus squattent les terres agricoles pour y cultiver illégalement leurs plants de marijuana; considérant que cette pratique qui perdure depuis plusieurs années cause des préjudices aux agriculteurs; considérant le contrat social proposé par la Sûreté du Québec aux propriétaires de terres agricoles pour que les policiers puissent utiliser tous les moyens dont ils disposent afin d'identifier la présence de plants de marijuana sur leur propriété, intervenir sans mandat sur la propriété et procéder à l'éradication des plants en causant le minimum de dommage; considérant que cet outil, en plus de simplifier le travail des policiers, offre l'avantage de protéger l'anonymat des agriculteurs signataires, d'envoyer un signal clair représentant un mouvement de masse contre les squatters, de désengorger le système judiciaire (annulation de la demande de mandat de perquisition); considérant que la MRC du Bas-Richelieu, son comité de sécurité publique ainsi que la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe appuient les démarches de la Sûreté du Québec en vue d'obtenir la signature des propriétaires du « Contrat social de consentement des propriétaires de terres pour contribuer à la lutte contre la culture de marijuana »; considérant qu'il y a lieu que la municipalité appuie elle aussi cette initiative de la Sûreté du Québec en encourageant ses agriculteurs à signer ce contrat social; en conséquence, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel appuie la Sûreté du Québec dans ses démarches pour obtenir la signature du contrat social par le plus grand nombre possible d'agriculteurs et encourage fortement les propriétaires terriens à signer ledit document afin de contribuer à la lutte contre la culture de marijuana sur son territoire. Il est également résolu d'autoriser la signature des documents autorisant la S.Q. à intervenir sur les terres agricoles appartenant à la municipalité par le directeur général.

AZIMUT DIFFUSION

20-03-08

Considérant la demande d'aide financière d'Azimut Diffusion; considérant que la contribution financière représente 0,75\$ per capita pour la population actuelle de 2813 habitants; considérant que le conseil municipal a obtenu des informations complémentaires concernant la mission d'Azimut Diffusion; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté d'octroyer un montant de 0,75\$ per capita à Azimut Diffusion pour l'année 2008. Le conseiller Jean Préville demande le vote considérant qu'aucune statistique n'est disponible sur le nombre d'utilisateurs de Sainte-Anne-de-Sorel. Sont pour la proposition : Daniel Métivier, Nancy Lacombe et Alain Côté. Sont contre la proposition : Pierre Lacombe et Jean Préville. La proposition est adoptée majoritairement.

SÉCURITÉ INCENDIE

21-03-08

Considérant le dépôt d'une note de service du Service de sécurité incendie de la Ville de Sorel-Tracy concernant un événement survenu le 8 février dernier sur le Chenal-du-Moine; considérant que ce rapport demande au conseil municipal de prendre les mesures nécessaires afin que les pêcheurs qui pratiquent la pêche blanche ne fassent plus de feux à ciel ouvert sur les cours d'eau; considérant qu'il existe déjà des règlements qui régissent les feux à ciel ouvert; considérant que dans ces règlements, il est stipulé qu'il est obligatoire d'obtenir un permis pour ce type de feu; considérant que pour l'obtention d'un tel permis, une série de critères doivent être

respectés; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser le Service des incendies de Sorel-Tracy que le conseil municipal n'entend pas interdire via sa réglementation les feux à ciel ouvert sur les cours d'eau de la municipalité et favoriser plutôt l'application plus rigoureuse des dispositions actuellement en vigueur dans les règlements no 252-1992 concernant le brûlage, RM460-2 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre, et la L.R.Q., chapitre Q-2.

RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 424-2008

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement no 424-2008 décrétant la préparation des plans et devis ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures sur la rue du Quai et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 761 454\$.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 425-2008 CONCERNANT UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'INCLURE DANS LA GRILLE DES USAGES, L'USAGE « UNIFAMILIAL JUMELÉ » DANS CERTAINES ZONES Ru AINSI QUE L'AJOUT DE DIMENSIONS MINIMUMS DES LOTS POUR CE TYPE D'HABITATION

22-03-08

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait la lecture du second projet de règlement. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le second projet de règlement no 425-2008 concernant une modification du règlement de zonage afin d'inclure dans la grille des usages, l'usage « *unifamilial jumelé* » dans certaines zones Ru ainsi que l'ajout de dimensions minimums des lots pour ce type d'habitation. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 426-2008 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

23-03-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement no 426-2008 relatif au traitement des élus municipaux. Suite à la demande du proposeur, le directeur général/secrétaire-trésorier fait la lecture de ce projet de règlement.

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT NO 427-2008 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN SIX DISTRICTS ÉLECTORAUX

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six districts électoraux.

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT NO RM460-5 CONCERNANT LA MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO RM460

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Métivier afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, avec dispense de lecture, un règlement no RM460-5 modifiant le règlement no RM460 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Marc-Henri Latraverse : Azimut Diffusion.

-Jean-Pierre Cournoyer : coût de la relocalisation des bureaux de la MRC, gentilé.

-Jean-Pierre Groulx : changement de zonage pour résidences de personnes âgées.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-03-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h45.

Renée Sylvestre, maire suppléant Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 17 mars 2008 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Jean Préville

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 13 mars 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-03-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Système de repérage Boomerang pour la génératrice
- 4-Paiement du décompte progressif no 1 mise à niveau de SP-6, SP-7 et SP-8
- 5-Rue du Quai : mandat pour services professionnels
- 6-Avis de motion et adoption du premier projet de règlement no 427-2008 modifiant le règlement de zonage no245-1990
- 7-Questions du public
- 8-Levée de l'assemblée

SYSTÈME DE REPÉRAGE BOOMERANG POUR LA GÉNÉRATRICE

26-03-08

Considérant que le contrat de repérage pour la génératrice de la municipalité en cas de vol vient à échéance; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat de repérage pour la génératrice avec la compagnie Boomerang pour 5 ans.

PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 DE LA MISE À NIVEAU DE SP-6, SP-7 ET SP-8

27-03-08

Considérant le rapport de vérifications et recommandations de paiement pour les travaux effectués en date du 3 mars 2008 fourni par le chargé de projet Monsieur François Pothier, ingénieur; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement du décompte progressif no 1 de la mise à niveau des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8 auprès de l'entrepreneur Danis Construction Inc. au montant de 278 186,15\$.

Il est également résolu d'acquitter la facture de services professionnels de Teknika HBA pour la surveillance des travaux au 14 mars 2008 au montant de 18 220,56\$

RUE DU QUAI : MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS

Le directeur général informe que le Ministère des Affaires municipales et des Régions n'a pas approuvé en date de ce jour le règlement d'emprunt no 424-2008, et que le mandat pour services professionnels devra être octroyé uniquement lorsque l'emprunt sera approuvé par le M.A.M.R..

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 428-2008 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245-190

28-03-08

Considérant la demande de changement de zonage de Monsieur Jean-Pierre Groulx; considérant que l'analyse du dossier par le Comité consultatif d'urbanisme est complétée; considérant que les frais exigés pour la modification du règlement de zonage ne sont pas acquittés; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser le demandeur que le conseil municipal débutera la procédure de modification à son règlement de zonage uniquement lorsque les frais relatifs seront acquittés.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-03-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 20h15.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 31 mars 2008 à 20h25 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30-03-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Services professionnels rue du Quai
- 4-Congrès de la Fédération québécoise de la faune
- 5-Barrières d'eau
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS : PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DE LA RÉFECTION DE LA RUE DU QUAI

31-03-08

Considérant que la municipalité est allé en appel d'offres sur invitation pour des services professionnels d'ingénierie pour la réfection de la rue du Quai conformément au règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels; considérant que le ministère des Affaires municipales a adopté le règlement d'emprunt pour les travaux de la rue du Quai; considérant que selon les résultats compilés par le comité de sélection sur la grille d'évaluation du 28 février 2008, la firme Dessau obtient le meilleur pointage; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage soit la firme d'ingénieurs Dessau, pour la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux de réfection de la rue du Quai.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE

32-03-08

Considérant la tenue du congrès annuel de la Fédération québécoise de la faune les 18, 19 et 20 avril prochain; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription du conseiller Jean Préville à ce congrès et d'en défrayer les coûts inhérents.

33-03-08

BARRIÈRES D'EAU

Considérant la soumission déposée par la firme MegaSecure International ainsi que la démonstration produite sur place de l'installation de barrières d'eau visant à protéger les bâtiments en cas d'inondation; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de trois barrières d'eau au coût de 4 097\$ de la firme MegaSecure International. Il est également résolu de prendre le montant de cette immobilisation à même le surplus accumulé.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

34-03-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 20h30.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 avril 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Vingt personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-04-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mars 2008 tel que présenté.

03-04-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 17 mars 2008 tel que présenté.

04-04-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 31 mars 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-04-08

-La Porte du Passant : aide financière.

Considérant la demande d'aide financière de l'organisme « La Porte du Passant » qui amasse des fonds pour l'achat d'une camionnette de livraison; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets à 25\$ chacun pour assister au souper bénéfique du 19 avril prochain et également de donner un livre du 125^e anniversaire de la municipalité pour l'encan.

06-04-08

-Cegep de Sorel-Tracy : espace promotionnel dans l'agenda étudiant 2008-2009.

Suite à l'offre de participer financièrement à la réalisation de l'agenda étudiant 2008-2009 par l'achat d'un espace promotionnel; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une publicité de ¼ de page au coût de 200\$ dans l'agenda scolaire du Cegep de Sorel-Tracy.

07-04-08

-Association québécoise d'urbanisme : formation. Considérant la possibilité de participer à la première formation de l'année 2008 offerte par l'A.Q.U.; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire le conseiller Daniel Métivier à cette formation sur l'environnement et la protection des milieux naturels qui aura lieu samedi le 3 mai prochain à Châteauguay.

08-04-08

-Maison la Margelle inc. : tournoi de golf.

Considérant l'offre de participation au tournoi de golf de la « Maison La Margelle » afin de financer leur programme d'aide envers ceux qui sont aux prises avec des problèmes d'alcool, de drogues ou de jeu; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de donner suite à la demande en offrant en cadeau un livre du 125^e anniversaire de la municipalité.

09-04-08

-Les Diabétiques Sorel-Tracy: invitation et commandite à la soirée commandite. Suite à l'organisation d'une soirée Casino à l'intérieur de la campagne de financement de l'organisme « Les Diabétiques Sorel-Tracy » ; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir en cadeau un livre du 125^e anniversaire de la municipalité.

10-04-08

Emploi-Québec : invitation Défi main-d'œuvre 2008. Considérant l'offre de participation au forum sur la main-d'œuvre qui aura lieu à Sorel le 10 avril 2008; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

11-04-08

-Canards Illimités : invitation au 23^e souper bénéfice. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

12-04-08

-M. Rhéal Blais de la Fête du Canada : aide financière.

Suite à la correspondance du comité organisateur de la Fête Nationale du Canada pour l'obtention d'une contribution financière; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 500\$ pour la célébration 2008.

13-04-08

-M. Martin Lajeunesse de la Fête nationale du Québec : aide financière.

Suite à la correspondance de la Corporation de la Fête Nationale du Bas-Richelieu pour l'obtention d'une contribution financière; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 500\$ pour la célébration 2008.

14-04-08

-Dauplin Technologie Québec, surveillance par caméra : soumission.

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter à l'étude des prévisions budgétaires 2009 l'offre de caméras pour surveillance extérieure.

15-04-08

-S.A.B.L. : demande d'autorisation pour salle communautaire.

Considérant la demande de la Société d'aménagement de la baie Lavallière pour obtenir l'autorisation de construire sur le terrain du camping une salle communautaire regroupant certains services (salle de lavage, toilettes et douches); il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser les représentants de la S.A.B.L. que le conseil est en accord avec le projet, mais qu'ils devront au préalable soumettre un plan du bâtiment démontrant son architecture et son implantation, le tout

respectant une intégration uniforme avec le cadre bâti actuel du camping.

16-04-08

-S.A.B.L. : demande d'autorisation pour panneaux d'affichage routier. Considérant la demande d'affichage sur les voies publiques de la municipalité de panneaux routiers bleus indiquant la « Maison du Marais »; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général pour effectuer une vérification si le programme d'affichage touristique relève bien de la municipalité ou du Ministère des Transports du Québec.

17-04-08

-Comité organisateur de la Semaine québécoise des familles : commandite. Suite à la demande de commandite pour l'organisation de la Fête des Familles qui aura lieu le samedi 17 mai 2008 au parc Regard sur le Fleuve; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de donner un montant de 100\$ pour cet événement.

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

18-04-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

19-04-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 avril 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 3 mars 2008 et le 7 avril 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AVRIL 2008

20-04-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 1er avril 2008 tel que présenté.

21-04-08

Au suivi de ce procès-verbal, concernant la demande de présentation de Monsieur Luc Touchette auprès de la C.P.T.A.Q. pour un développement domiciliaire sur le lot 114-8; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la résolution no 04-04-08 du comité consultatif d'urbanisme pour les considérations suivantes :

- la demande de présentation à la CPTAQ est incomplète;
- le demandeur devra déposer un dossier plus détaillé afin que le CCU puisse prendre connaissance du projet domiciliaire et faire recommandations au conseil municipal;
- le projet domiciliaire doit être conforme au plan d'urbanisme et aux règlements municipaux auxquels il est assujéti;
- le demandeur devra déposer un plan d'implantation du projet domiciliaire fait par un arpenteur-géomètre indiquant :

- la rue projetée (largeur, longueur, etc...);

- les zones d'inondation (zone de la crue centenaire et zone de la crue de 20 ans) de la carte du risque d'inondation de 1996 du Ministère de l'Environnement, le cas échéant;
- les points cotés d'inondation à l'endroit où les bâtiments principaux sont projetés, c'est-à-dire un relevé topographique du site d'étude des cotes d'inondation, le cas échéant;
- l'angle de la pente sur les terrains pour déterminer la zone de protection des rives et du littoral, le cas échéant;
- le nombre de terrains à construire avec les dimensions de ceux-ci;
- la localisation des constructions projetées;
- les marges avant, latérales et arrière réglementaires;
- l'aménagement d'un cul-de-sac projeté;
- et toutes autres informations pertinentes pour l'étude du dossier.

ASSURANCE COLLECTIVE

22-04-08

Considérant l'échéance de l'assurance collective des employés de la municipalité; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le renouvellement de l'assurance collective avec la compagnie Great-West incluant une augmentation de 11% pour cette année. Il est également résolu d'aviser le courtier que la municipalité entend retourner en soumissions en janvier 2009.

PAVAGE ANNUEL

23-04-08

Considérant qu'il y a lieu de demander des soumissions par invitation pour le pavage annuel; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à des soumissions par invitation auprès des firmes Sintra, Danis Construction et Pavage Maska pour du pavage sur la rue Ménard et à divers endroits dans la municipalité, incluant la pulvérisation de la chaussée actuelle de la rue Ménard.

MARQUAGE ET LIGNAGE DE RUES

24-04-08

Considérant qu'il y a lieu comme à chaque année de faire effectuer le marquage et lignage des rues de la municipalité pour une meilleure sécurité; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à la firme Dura-Lignes pour effectuer les travaux de marquage au coût de 8499\$ plus taxes, et d'exiger que les travaux soient effectués avant le 15 juin 2008.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

25-04-08

Considérant que le contrat de la municipalité concernant la gestion des matières résiduelles viendra à échéance le 31 décembre 2008; considérant que la municipalité bénéficie d'une option de prolongation d'une année; considérant que la MRC du Bas-Richelieu exerce déjà sa compétence au niveau de la gestion des matières résiduelles pour huit de ses municipalités; considérant qu'il y a lieu de rencontrer la MRC du Bas-Richelieu dans le cadre d'une rencontre exploratoire concernant la gestion actuelle et future des matières résiduelles pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter la MRC du Bas-Richelieu à une rencontre exploratoire concernant la gestion des matières résiduelles.

BOÎTES AUX LETTRES RURALES

26-04-08

Considérant qu'il existe plusieurs boîtes postales sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que ces boîtes postales sont désuètes et non sécuritaires; considérant qu'en octobre 2005, le conseil municipal a adressé par voie de résolution à Postes Canada une demande pour l'obtention de nouvelles boîtes postales; considérant que lors du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités de septembre 2007, des représentants de Postes Canada ont confirmé aux conseillers municipaux présents qu'ils donneraient suite à la demande dans les plus brefs délais; considérant que depuis près de sept mois, Postes Canada n'a effectué aucun suivi; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de réitérer la demande à Postes Canada de procéder à l'installation de nouvelles boîtes postales pour les rues suivantes : Marie-Didace, Paul (côté sud), Marie-Napoléon, Forcier, Salvail, de l'Anse, des Nations, des Cèdres, Lachapelle, Pierre-Maxime, Île-aux-Fantômes, Île d'Embaras; ainsi qu'aux adresses suivantes 764/784 Chenal-du-Moine, 1075 Chenal-du-Moine, 1485 Chenal-du-Moine et 1846 Chenal-du-Moine. Il est également résolu de transmettre cette demande au député fédéral Louis Plamondon.

27-04-08

« APRÈS-BAL » DES FINISSANTS DU SECONDAIRE

Considérant que depuis quelques années, les finissants des écoles secondaires Bernard-Gariépy et Fernand-Lefebvre tiennent leur après-bal à l'Aéroparc des îles de Sorel; considérant que la tenue de ces activités occasionnent plusieurs problèmes dans le voisinage de l'Aéroparc des îles de Sorel, tels que vandalismes, bruits, etc...; considérant que ces activités doivent préalablement être autorisées par le conseil municipal; considérant que le conseil désire informer d'avance les personnes intéressées par ces après-bals; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer la direction générale de la commission scolaire de Sorel-Tracy et les directions des écoles secondaires E.S.B.G. et E.S.F.L. que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel entend refuser toute demande d'autorisation pour la tenue d'un après-bal sur le territoire de la municipalité et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire respecter sa réglementation. Il est également résolu de transmettre une copie conforme de la correspondance à la Sûreté du Québec et à l'Aéroparc des îles de Sorel.

28-04-08

ENTRÉE D'EAU ET D'ÉGOUT LOT 137-P

Considérant la demande d'installation d'une entrée d'eau et d'égout formulée par Monsieur Alain Chalifoux sur le lot 137-P; considérant que le demandeur désire effectuer des travaux immédiatement avant la période de dégel; considérant qu'en période hivernale, les travaux doivent être autorisés par le conseil municipal; considérant que le demandeur a déjà déposé un chèque de 3500\$ correspondant aux travaux d'hiver; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux d'égout immédiatement et d'informer le demandeur que l'entrée d'eau sera réalisée au début de la période estivale.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM460-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO RM460 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

29-04-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no RM460-5 modifiant le règlement no RM460 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 425-2008 CONCERNANT UNE MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245-1990

30-04-08

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait la lecture du règlement. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 425-2008 concernant une modification du règlement de zonage afin d'inclure dans la grille des usages, l'usage « *unifamilial jumelé* » dans certaines zones Ru ainsi que l'ajout de dimensions minimums des lots pour ce type d'habitation. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 426-2008 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

31-04-08

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait la lecture du règlement. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 426-2008 concernant le traitement des élus municipaux. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Gilles Paré : commentaire sur la Sûreté du Québec.
- Manon Laforest : Après-bal des finissants du secondaire, boîtes aux lettres et nids-de-poule.
- Claude Girard : nids-de-poule, stations de pompage, dragage du chenal de l'île Létourneau.
- Alain Chalifoux : entrée d'eau et d'égout, coupe d'arbres.
- Denis Dauphinais : boîtes aux lettres.
- Laurent Latraverse : commentaire sur coupe d'arbres.
- Jean-Marie Paul : installation d'un troisième mat pour drapeau du Canada.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-04-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue mercredi le 30 avril 2008 à 20h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 28 avril 2008.

Cependant, les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

33-04-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Rue du Quai
- 4-Remorque polyvalente
- 5-Lignes voies cyclables et stationnement de l'école
- 6-Scellement de fissures
- 7-Questions du public
- 8-Levée de l'assemblée

RUE DU QUAI

34-04-08

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel procédera sous peu à la réfection de la rue du Quai incluant le remplacement du réseau d'aqueduc et d'égout pluvial; considérant que la firme Dessau possède le mandat d'ingénierie et de surveillance pour ces travaux; considérant qu'il y a lieu de soumettre une demande de certificat d'autorisation au MDDEP; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la firme Dessau à soumettre une demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs incluant le dépôt des plans et devis. Il est également résolu que la municipalité s'engage à transmettre au MDDEP, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur de Dessau quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

REMORQUE POLYVALENTE

35-04-08

Considérant que le 16 novembre 2007, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a conclu une entente avec Groleau Trailers inc. pour la fabrication d'une remorque laquelle devait s'effectuer dans les cinq

semaines suivantes; considérant qu'en date du 10 avril 2008, malgré le fait qu'elle soit payée en totalité, la remorque n'est toujours pas livrée; considérant que le directeur général a demandé à l'avocat Me Robert Ally de procéder à une mise en demeure pour l'obtention de la remorque ou le remboursement complet; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer les démarches du directeur général et d'autoriser Me Robert Ally à entreprendre toutes les procédures nécessaires dans ce dossier.

LIGNES VOIES CYCLABLES ET STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE

36-04-08

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer le marquage de nos voies cyclables; considérant que l'école Sainte-Anne-les-Îles a demandé s'il était possible pour la municipalité de faire marquer le stationnement de l'école; considérant que l'entreprise Lignes Richelieu Inc. est disposé à faire les travaux; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Lignes Richelieu inc. au coût de 1 297\$ plus taxes pour le marquage des voies cyclables ainsi que le marquage du stationnement de l'école au coût de 200\$ plus taxes.

SCELLEMENT DES FISSURES

37-04-08

Considérant qu'il y a lieu de procéder au scellement des fissures sur les rues Paul et de la Rive; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour le scellement des fissures à Scellement de fissures d'asphaltes Inc. selon les coûts fournis dans la soumission du 22 avril 2008.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

38-04-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 mai 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Seize personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item Affaires nouvelles 21 a) Après-bal du secondaire.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2008 tel que présenté.

03-05-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 30 avril 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-05-08

-Association des personnes handicapées: campagne de levée de fonds.

Considérant la demande d'aide financière de l'Association des personnes handicapées Sorel-Tracy inc.; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

05-05-08

-Carrefour Action municipale et famille : renouvellement d'adhésion et colloque annuel.

Suite à la demande de renouvellement de l'adhésion et de participation au colloque annuel; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à nouveau pour 2008 à l'organisme Carrefour Action municipale et famille au coût de 68,29\$. Il est également résolu de déléguer le conseiller Pierre Lacombe à assister au 20e colloque annuel qui se tiendra les 13, 14 et 15 juin 2008 à Rimouski, et de défrayer les dépenses inhérentes à ce colloque.

06-05-08

-Ville de Victoriaville: grande corvée provinciale d'arrachage d'herbe à poux pour l'été 2008. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande d'organisation d'une journée d'arrachage d'herbe à poux.

07-05-08

-Société canadienne du cancer: demande de commandite « Relais pour la vie ».

Considérant la demande de commandite des organisateurs du « Relais pour la vie » ; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande considérant que la municipalité défraie déjà le coût de la location d'une toilette portative pour l'événement.

08-05-08

-Conseil régional de l'environnement de la Montérégie : demande d'adhésion. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

09-05-08

-Fédération canadienne des municipalités: demande d'adhésion. Considérant l'offre d'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'offre car le conseil considère qu'il est suffisant d'être membre de la Fédération québécoise des municipalités.

10-05-08

-Société historique Pierre-de-Saurel: convocation assemblée générale annuelle. Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer le conseiller Jean Préville à y assister s'il est disponible.

11-05-08

-Page Cournoyer Publications: Publicité magazine « Plaisirs d'été ».

Suite à la correspondance de Page Cournoyer Publications nous offrant d'acheter un espace publicitaire dans le prochain magazine « Plaisirs d'été », édition 2008; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de réserver un espace de ¼ de page au coût de 385\$ plus taxes.

12-05-08

-MRC du Bas-Richelieu: invitation à un 5 à 7 en hommage à Monsieur Olivar Gravel.

Considérant l'invitation transmise à tous les membres du conseil pour souligner l'excellent travail effectué par Monsieur Olivar Gravel comme préfet; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer le maire suppléant à représenter notre municipalité considérant la très grande implication de Monsieur Gravel pour la communauté bas-richeloise.

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

13-05-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

14-05-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 5 mai 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 7 avril 2008 et le 5 mai 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 AVRIL 2008

15-05-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 29 avril 2008 tel que présenté.

R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2007

16-05-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent et de les verser aux archives de la municipalité.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : NOMINATION DES REPRÉSENTANTS

17-05-08

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination des représentants siégeant à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer les personnes suivantes sur le comité de l'O.M.H. : Madame Colette Sylvestre, Monsieur Denis Rajotte et Monsieur Pierre Lacombe.

O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-SOREL : ÉTATS FINANCIERS 2007 ET QUOTE-PART

18-05-08

Suite au dépôt des états financiers 2007 de l'Office municipal d'Habitation de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers 2007 démontrant un trop-versé par la municipalité de 41\$, et d'effectuer le versement de notre quote-part pour 2008 au montant de 8667\$.

PAVAGE ANNUEL

19-05-08

Considérant que suite à l'appel d'offres, la municipalité a reçu trois soumissions pour le pavage annuel; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à l'entreprise Sintra Inc. au coût de 69 382,01\$ taxes incluses pour la réfection de la rue Ménard, et de prendre ce montant dans le surplus accumulé. Il est également résolu d'octroyer à Sintra Inc. le pavage des diverses rues de la municipalité au coût de 107,80\$ la tonne métrique, et de prendre cette dépense dans le budget annuel de pavage.

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 STATIONS DE POMPAGE SP-6, SP-7 ET SP-8

20-05-08

Considérant le rapport de vérifications et recommandations de paiement pour les travaux effectués en date du 16 avril 2008 fourni par le chargé de projet Monsieur François Pothier, ingénieur; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement du décompte progressif no 2 de la mise à niveau des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8 auprès de l'entrepreneur Danis Construction Inc. au montant de 122 057,38\$.

PROJET PACTE RURAL

21-05-08

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel fait dorénavant partie du pacte rural; considérant que le conseil municipal doit former un comité afin d'étudier les différents projets qui seront soumis dans le cadre du pacte rural pour la municipalité; considérant que l'école Sainte-Anne-les-Îles et la municipalité ont un projet pour la réalisation d'une nouvelle aire de jeux pour les 9 à 12 ans; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de former un comité avec les personnes suivantes : Mesdames Myriam Cournoyer, Pascale Lavallée et Suzanne Péloquin , ainsi que le maire Réjane T. Salvail et le conseiller Pierre Lacombe.

Il est également résolu d'accepter le dépôt du projet d'aire de jeux d'une valeur d'environ 60 000\$ et d'accepter de payer les 30% qui ne seront pas assumés par le pacte rural.

DÉPLACEMENT BORNE-FONTAINE AU 216 CHENAL-DU-MOINE

Le point est reporté à une prochaine séance.

LOISIRS : TARIFICATION LOCATION DE TERRAIN

22-05-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique de tarification lors de la location des terrains sportifs. Ladite politique 2008 est reproduite aux pages suivantes.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE

23-05-08

Considérant que la MRC du Bas-Richelieu doit adopter sous peu le schéma de couverture de risques en sécurité incendie; considérant que les municipalités doivent préalablement adopter un plan de mise en œuvre local; considérant qu'il y a lieu pour la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel d'adopter le plan de mise en œuvre local; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la version 2008 du plan de mise en œuvre local qui remplace la version du 11 février 2005.

NOUVELLE IMAGE DE LA MUNICIPALITÉ

24-05-08

Considérant que la municipalité a entrepris en 2007 la création d'une vitrine internet pour la municipalité; considérant qu'il y a lieu d'actualiser l'image graphique générale de la municipalité; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la nouvelle image graphique de la municipalité préparé par la firme Maguilou. L'image graphique est composée par la grille graphique de la ville, la grille graphique Web et la grille graphique Web-tourisme. Celles-ci sont reproduites aux pages suivantes.

CAMPAGNE LOCALE DE SENSIBILISATION À LA VITESSE AUTOMOBILE

25-05-08

Considérant que le conseil désire sensibiliser la population à la vitesse sur nos rues et chemins; considérant que la municipalité a fait l'acquisition d'une remorque radar; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de tenir une conférence de presse sur le sujet à la fin du mois de juin 2008.

DROITS RELATIFS À LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE OU D'UNE UNION CIVILE

26-05-08

Considérant que le Ministère de la Justice du Québec a modifié les droits relatifs à la célébration d'un mariage ou d'une union civile; considérant que l'article 1 de notre règlement 378-2004 nous autorise à modifier la grille tarifaire par résolution; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} mai 2008 de : 244\$ plus les taxes applicables comme droit exigible pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile à la mairie, et de 325\$ plus les taxes applicables pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile célébrés à l'extérieur de la mairie et à l'intérieur des limites municipales.

SERVITUDE BELL/HYDRO

27-05-08

Considérant que Bell Canada demande l'octroi d'une servitude pour l'installation d'une tige et un hauban sur le terrain désigné lot 137-p, soit à l'emplacement du centre Germaine-Guèvremont; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser ladite servitude et autorise également la signature par le maire et le directeur général, le tout aux frais de Bell Canada et/ou Hydro-Québec.

MAIRE SUPPLÉANT

28-05-08

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un maire suppléant pour les prochains six mois; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller Pierre Lacombe à titre de maire suppléant jusqu'en novembre 2008.

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 427-2008 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE EN SIX DISTRICTS ÉLECTORAUX

29-05-08

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait la lecture du projet de règlement. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement no 427-2008 concernant la division du territoire en six districts électoraux. Ledit projet de règlement est reproduit aux pages suivantes.

AFFAIRES NOUVELLES APRÈS-BAL DU SECONDAIRE

Considérant que le conseil municipal dans sa résolution no 27-04-08 a décidé d'interdire la tenue d'un après-bal à l'Aéroparc des Îles; considérant la rencontre avec le propriétaire de l'Aéroparc et le courriel de Monsieur Mario Gilbert de la Sûreté du Québec en date du 5 mai 2008; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre de rescinder la résolution no 27-04-08 et d'autoriser sous conditions la tenue d'un après-bal à l'Aéroparc des Îles. Le vote est demandé par Jean Préville. Sont pour la proposition : Alain Côté, Renée Sylvestre et Nancy Lacombe. Sont contre la proposition : Pierre Lacombe, Jean Préville et Daniel Métivier. Le maire n'exerce pas son droit de vote. La proposition est donc rejetée et la résolution no 27-04-08 est toujours valide.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Danielle Vaillant: remerciements projet Pacte rural.
- Pascale Lavallée: algues bleues, mesures prises par la municipalité.
- Jean Prévile: explications.
- Marc-Henri Latraverse: remerciements balai sur le chemin du Chenal-du-Moine.
- Laurent Latraverse: radar sur remorque.
- Pierre Lacombe: réglementation sur la coupe d'arbres.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

30-05-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 12 mai 2008 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 9 mai 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-05-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Déneigement 2007-2008
- 4-Vente de tracteurs
- 5-Achat d'un tracteur
- 6-Pavage annuel
- 7-Questions du public
- 8-Levée de l'assemblée

DÉNEIGEMENT 2007-2008

32-05-08

Considérant la réception d'une « mise en demeure » provenant de l'entrepreneur en déneigement de la municipalité; considérant que Monsieur Jean-Paul Milette réclame de la municipalité une somme de 20 176,20\$ à titre de remboursement de dépenses excédentaires dues exclusivement aux conditions météorologiques particulières à la saison hivernale 2007-2008; considérant que les précipitations reçues dépassent largement la moyenne des précipitations des 25 dernières années et que cette situation aurait pu être assimilée à un cas de force majeure justifiant l'entrepreneur à ne pas exécuter son contrat; considérant que le déneigement a nécessité plus du double des heures normales dédiées au déneigement; considérant que des travaux importants ont été exécutés par l'entrepreneur; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de proposer à Monsieur Jean-Paul Milette de Jean-Paul Milette Transport en Vrac enr. une offre de règlement à l'égard du litige actuel en proposant le paiement d'une somme de 10 088,10\$, représentant 50% de la réclamation de l'entrepreneur. Dans l'éventualité où cette offre était acceptée, il est autorisé que le maire et le directeur général puissent signer tous les documents afin de conclure ce règlement hors cour.

33-05-08

VENTE DE TRACTEURS

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel possède deux tracteurs excédentaires; considérant que le conseil municipal désire procéder par appel de propositions pour la vente des tracteurs; considérant qu'il y a lieu de déterminer un prix de départ pour les enchères; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la mise en vente par appel de propositions d'un tracteur Mitsubishi 1987 avec tondeuse arrière au prix de départ de 1500\$, et d'un tracteur White 230 1982 au prix de départ de 4500\$. L'avis public sera publié dans le journal La Voix du 17 mai 2008 et l'ouverture des offres sera effectuée le 2 juin 2008 à 11h00.

ACHAT D'UN TRACTEUR

Le directeur général mentionne que des essais de tracteurs à pelouse seront effectués dans les prochains jours et une proposition d'achat sera déposée lors d'une prochaine séance.

34-05-08

PAVAGE ANNUEL

Considérant que le conseil municipal par la résolution no 19-05-08 a octroyé le mandat à Sintra Inc. pour la pose de 150 tonnes métriques de béton bitumineux dans diverses rues de la municipalité; considérant qu'il y a lieu d'effectuer la pose d'environ 377 tonnes métriques de béton bitumineux; considérant qu'il est également opportun de procéder au remplacement de 14 cadres et couvercles ajustables; il est proposé par Jean Prévile, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la pose d'environ 377 tonnes métriques d'asphalte et l'achat de 14 cadres et couvercles ajustables. Il est également résolu de prendre le montant de cette dépense dans le poste budgétaire 02-32000-521.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

35-05-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 19h25.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 2 juin 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Alain Côté

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et le maire déclare la séance ouverte. Quinze personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2008 tel que présenté.

03-06-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 12 mai 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-06-08

-Ville de Sorel-Tracy: tournoi de golf.

Considérant l'invitation de la ville de Sorel-Tracy à son 23^e tournoi de golf annuel; considérant que tous les profits réalisés par ce tournoi seront affectés conjointement à la tenue de la fête des bénévoles de la ville et aux œuvres du Club Optimiste de Sorel-Tracy; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a conclu une entente avec les loisirs de Sorel-Tracy; considérant que certains bénévoles proviennent de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre un livre du 125^e anniversaire en guise de commandite et de se procurer un billet au coût de 100\$, incluant le golf et deux soupers, et d'y déléguer le conseiller Pierre Lacombe.

05-06-08

-Mme Gisèle Lavallée : remboursement taille de la haie.

Suite à la demande de remboursement de 300\$ pour la taille de la haie située dans la ligne de lot entre la propriété de Mme Gisèle Lavallée et le centre Germaine-Guèvremont; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser le montant payé pour l'entretien de la haie à l'été 2007 et d'aviser Mme Lavallée que dorénavant la municipalité s'occupera de son entretien.

06-06-08

-CJSO: publicité dans le cadre de la grande tournée dans la municipalité. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter une publicité de 25 messages de 10 secondes au coût de 150\$ plus taxes.

07-06-08

-Journal Les 2 Rives: publicité Saint-Jean Baptiste et Confédération.

Considérant les offres de publicité du journal Les 2 Rives concernant la Saint-Jean Baptiste, la Confédération ainsi que pour le cahier spécial sur Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de réserver un espace publicitaire de ¼ de page uniquement pour le cahier sur Sainte-Anne-de-Sorel.

08-06-08

-Centre d'interprétation du patrimoine : parrainage au projet « Les oiseaux migrateurs ». Suite à l'offre du Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel de contribuer financièrement au projet « Les oiseaux migrateurs » qui permet aux élèves du territoire de la commission scolaire Sorel-Tracy de participer aux ateliers éducatifs de ce projet; considérant que les élèves de Sainte-Anne-de-Sorel participent à cette activité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de parrainer 10 enfants au coût de 10\$ chacun.

09-06-08

-Loisir et Sport Montérégie: renouvellement affiliation 2008-2009.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion à Loisir et Sport Montérégie; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion au coût de 50\$ plus taxes et de déléguer le directeur général Maxime Dauplaise pour représenter la municipalité.

10-06-08

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

11-06-08

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 2 juin 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 5 mai 2008 et le 2 juin 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

12-06-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DÉROGATION MINEURE AU 556 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

Le maire demande à l'assistance si quelqu'un désire se faire entendre sur la dérogation mineure.

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard de la propriété sise au 556 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de cette demande est l'augmentation de la superficie maximum d'affichage de

l'enseigne attachée au bâtiment principal à 2,97 mètres carrés alors que le règlement no 245-1990, article 3.21.15 exige 1,5 mètres carrés; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-04-08 qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a eu qu'une seule question; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant l'affichage au 556 chemin du Chenal-du-Moine.

R.I.A.R.Y. : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2007

13-06-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des états financiers de la Régie Intermunicipale d'aqueduc Richelieu/Yamaska et de les verser aux archives de la municipalité.

MAISON DES JEUNES DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

14-06-08

Considérant la rencontre intervenue entre le directeur de la Maison des Jeunes et le conseil municipal; considérant que lors de cette rencontre plusieurs sujets ont été abordés; considérant que le conseil municipal a été sensibilisé à certaines problématiques; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la Maison des Jeunes que la municipalité autorise :

- la tenue de la collecte de contenants consignés qui se tiendra les 2 premières fins de semaine de juin 2008;
- autorise l'utilisation par la MDJ du local vacant situé à l'avant du bâtiment;
- et accepte de revoir les termes de l'implication de la municipalité dans le comité administratif de la Maison des Jeunes conformément aux exigences du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

DÉPLACEMENT DE BORNE-FONTAINE AU 216 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

15-06-08

Considérant la demande de Monsieur Sylvain Proulx demeurant au 216 chemin du Chenal-du-Moine concernant le déplacement d'une borne-fontaine; considérant qu'après analyse, la relocalisation de la borne-fontaine nécessitera automatiquement le remplacement de celle-ci; considérant que l'estimation des coûts pour le déplacement et le remplacement de la borne-fontaine s'élève à environ 4000\$ plus taxes; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la relocalisation de la borne-fontaine uniquement si le demandeur accepte d'assumer 50% des coûts réels relatifs au déplacement de la borne-fontaine incluant tout le matériel et l'équipement nécessaire à l'exception du coût d'acquisition de la nouvelle borne-fontaine qui sera assumé en totalité par la municipalité.

CONGRÈS F.Q.M.

16-06-08

Considérant la tenue à l'automne du prochain congrès de la Fédération québécoise des municipalités; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de tous les membres du conseil disponibles ainsi que le directeur général, et de défrayer tous les coûts inhérents.

17-06-08

COLLOQUE DE ZONE A.D.M.Q.

Considérant la tenue du colloque de zone de l'Association des Directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 28 août prochain à Verchères; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription du directeur au coût de 100\$ et de défrayer tous les frais inhérents.

18-06-08

APPEL DE PROPOSITIONS VENTE DE TRACTEURS

Considérant l'appel de propositions relatives à la vente de deux tracteurs usagés de la municipalité publié dans le journal La Voix du 17 mai 2008; considérant qu'à la clôture de réception de l'appel de propositions, deux offres ont été déposées pour le tracteur Mitsubishi 1987; considérant que l'offre la plus élevée déposée dépasse la proposition minimale requise; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de conclure la vente du tracteur Mitsubishi 1987 à l'entreprise de Recyclage de Métaux Nobel au coût de 1827\$ plus taxes. Il est également résolu d'autoriser le directeur général et le maire à signer le contrat de vente.

19-06-08

ACHAT D'UN TRACTEUR

Considérant qu'il y a lieu pour la municipalité de procéder à l'achat d'un tracteur à pelouse; considérant que le modèle choisi est un John Deere X749 diesel, quatre roues motrices directionnelles, avec tondeuse 60 pouces et ensemble déchiqueteur; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat du tracteur au coût de 12 567\$ plus taxes tel que soumis dans la proposition d'Agritex Yamaska du 20 mai 2008. Il est également résolu de prendre la somme requise dans le surplus accumulé.

20-06-08

RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA GESTION DES PONTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : ENTENTE M.T.Q. - MUNICIPALITÉ

Considérant que le Ministère des Transports du Québec désire reprendre en charge certaines structures du réseau municipal; considérant que le pont de l'île d'Embarras est visé par cette reprise en charge; considérant que le M.T.Q. a soumis à la municipalité une entente concernant l'établissement des responsabilités de chaque partie concernant la gestion de ce pont; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer cette entente.

21-06-08

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 427-2008 CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE EN SIX DISTRICTS ÉLECTORAUX

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait la lecture du règlement. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 427-2008 concernant la division du territoire en six districts électoraux. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO 429-2008 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 373-2004 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AUX CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, le règlement no 429-2008 modifiant le règlement no 373-2004 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

22-06-08

DÉCHARGE DES CINQ

Considérant que la décharge des « Cinq » a été nettoyée en 2001; considérant que depuis la réalisation de ces travaux, ceux-ci ont été contestés sous plusieurs volets; considérant que plusieurs représentations ont eu lieu à la MRC du Bas-Richelieu; considérant que les membres du conseil municipal ont visité la décharge des « Cinq » à l'automne 2007; considérant que le conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel désire que ce dossier se règle à la satisfaction de toutes les parties; considérant que des travaux minimes pourraient clore le dossier; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC du Bas-Richelieu l'autorisation pour effectuer à nos frais les correctifs nécessaires pour satisfaire les résidants. Les travaux seraient effectués en juillet et août 2008 et supervisés par la firme d'ingénieurs qui s'assurera du respect de la fiche technique no 19 et autres normes du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Michel Crête : après-bal.
- Pascale Lavallée: décharge des « Cinq ».

23-06-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h45.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue jeudi le 19 juin 2008 à 20h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Alain Côté
Daniel Métivier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée observe un moment de réflexion et le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 16 juin 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-06-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Adoption du rapport financier 2007 de la municipalité
- 4-Schéma de couverture de risques : plan de mise en œuvre local
- 5-Autorisation de travaux chemin de l'Île-aux-Fantômes
- 6-Réfection de trottoir au 556 Chenal-du-Moine
- 7-Questions du public
- 8-Levée de l'assemblée

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2007 DE LA MUNICIPALITÉ

25-06-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport financier 2007 de la municipalité préparé par la firme de vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton, qui démontre que l'année se termine avec un surplus consolidé de 269 925\$ et de 254 124\$ non consolidé.

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES : PLAN DE MISE EN ŒUVRE LOCAL

26-06-08

Considérant que la MRC du Bas-Richelieu demande à chacune des municipalités sur son territoire d'adopter un plan de mise en œuvre (PMO) détaillant les actions que les municipalités entreprendront, au cours des cinq prochaines années, dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie; considérant que le plan de mise en œuvre adopté par ce conseil le 5 mai 2008 a été modifié; en conséquence, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le plan de mise en œuvre (PMO) de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel (version du 6 juin 2008) et d'autoriser le maire à signer pour et au nom de la municipalité le document officiel.

AUTORISATION DE TRAVAUX CHEMIN DE L'ÎLE-AUX-FANTÔMES

27-06-08

Considérant que les résidants du 10, 12, 15 et 16 chemin de l'Île-aux-Fantômes souhaitent rehausser le chemin face à leur propriété d'environ 4 pouces et ce, à leurs frais; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel possède un regard d'égout à cet endroit; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux de rehaussement et de procéder à l'achat et à l'installation d'un anneau de rehaussement pour le regard d'égout.

RÉFECTION DE TROTTOIR AU 556 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

28-06-08

Considérant la demande d'autorisation pour le remplacement du trottoir par du pavé uni au 556 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que cet immeuble est situé en zone commerciale; considérant que les travaux projetés améliorent l'entrée du village et marquera l'espace commercial du village; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux qui consisteront à l'enlèvement du trottoir de béton face à la propriété et à l'installation d'une bordure de béton suivi de pavé uni jusqu'à la bâtisse du 556 Chenal-du-Moine. Il est à noter que ces travaux seront en totalité à la charge du propriétaire.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-06-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 juillet 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2008 tel que présenté.

03-07-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 19 juin 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-07-08

-Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs: convocation assemblée générale.

Considérant la réception d'un avis de convocation pour une assemblée générale spéciale de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs; considérant que le délégué Jean Préville mentionne que la municipalité n'a pas le droit de vote et qu'il n'est pas disponible pour y assister; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

05-07-08

-Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel : aide financière 20^e anniversaire.

Considérant la demande d'une subvention de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel afin de défrayer le coût d'un vin d'honneur pour souligner le 20^e anniversaire de la fondation de l'office; considérant que la municipalité souhaite participer financièrement aux fêtes du 20^e anniversaire de l'O.M.H.; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 200\$ comme contribution pour les activités du 20^e anniversaire de l'Office municipal d'habitation.

06-07-08

-Carrefour Jeunesse-Emploi: tournoi de golf. Considérant l'invitation du Carrefour Jeunesse-Emploi du Bas-Richelieu à son tournoi de golf de la relève; considérant qu'une contribution en argent ou sous forme de cadeau est également sollicitée; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre choix à chacun des membres du conseil d'y participer, et de remettre un livre du 125^e de la municipalité en guise de cadeau.

07-07-08

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

08-07-08

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 7 juillet 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 2 juin 2008 et le 7 juillet 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

09-07-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 JUILLET 2008

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 juillet 2008 tel que présenté.

10-07-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE AU 170 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

Le maire demande à l'assistance si quelqu'un désire se faire entendre sur la dérogation mineure.
Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard de la propriété sise au 170 chemin du Chenal-du-Moine; considérant que l'objet de cette demande est la réduction de marge arrière minimum de l'agrandissement futur du bâtiment principal à 9,4 mètres alors que le règlement no 245-1990 article 9.5, exige 10 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 05-07-08 qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a eu aucune question; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant la réduction de la marge arrière de l'agrandissement du bâtiment principal à 9,4 mètres au 170 chemin du Chenal-du-Moine.

RAPPORTS DE L'INSPECTRICE MUNICIPALE

11-07-08

Considérant le dépôt du rapport de l'inspectrice municipale concernant une situation dérogatoire aux règlements municipaux pour la propriété portant le matricule 3701-55-5055 sur les lots p-163 et 164; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspectrice à entreprendre l'émission de constats d'infraction dans ce dossier.

12-07-08

Considérant le dépôt du rapport de l'inspectrice municipale concernant une situation dérogatoire aux règlements municipaux pour la propriété portant le matricule 3701-86-2014 sur le lot p-159; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspectrice à entreprendre l'émission de constats d'infraction dans ce dossier.

13-07-08

Considérant le dépôt du rapport de l'inspectrice municipale concernant la réalisation d'activités non conformes au règlement de zonage no 245-1990 sur la propriété portant le matricule 3700-47-5652 sur le lot p-174; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inspectrice municipale et notre procureur, Me Mario Paul-Hus, à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faire cesser les activités dérogatoires sur cette propriété.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

14-07-08

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose au conseil un état des revenus et des dépenses de la municipalité au 30 juin 2008. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de l'état des revenus et dépenses aux archives de la municipalité

RUE DU QUAI

15-07-08

Suite à l'appel d'offres pour la réfection de la rue du Quai et à l'analyse des soumissions reçues par la firme Dessau en date du 7 juillet 2008; considérant que la plus basse soumission est supérieure à l'estimation des coûts initiaux; considérant que le règlement d'emprunt no 424-2008 ne permet pas d'octroyer un contrat de ce montant; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'entreprendre dans les plus brefs délais la modification du règlement no 424-2008 et d'octroyer un mandat lorsque le nouvel emprunt sera autorisé par le Ministère des Affaires municipales et des Régions.

ENTENTE PLAN INTÉGRATION LOISIRS

16-07-08

Considérant la réception du libellé final de l'entente « *Plan d'intégration loisirs* »; considérant la résolution no 20-07-07 de ce conseil; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et le directeur général à signer le document officiel de l'entente « *Plan d'intégration loisirs* » lorsqu'elle inclura l'obligation de la ville de Sorel-Tracy de fournir, gratuitement, les copies papier du journal « Temps libre » en nombre suffisant pour être distribuées à tous les foyers de chacune des municipalités signataires du *Plan d'intégration loisirs*, le tout tel que convenu entre les parties. Il est entendu que la distribution est de la responsabilité de la municipalité participante.

ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE, AUX INTERVENTIONS D'URGENCE ET À LA FOURNITURE DE SERVICES SPÉCIALISÉS.

17-07-08

Considérant le dépôt du libellé final du protocole d'entente intermunicipale relatif à la protection contre l'incendie, aux interventions d'urgence et à la fourniture de services spécialisés par la ville de Sorel-Tracy; considérant la résolution no 19-11-07 de ce conseil; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la signature de l'entente par le maire et le directeur général avec un coût estimé pour 2008 de 193 386\$. Il est également résolu de prendre un montant de 13 386\$ dans le surplus accumulé et de l'affecter au poste budgétaire approprié à cette dépense additionnelle.

CONTRAT D'UTILISATION DE VÉHICULE PERSONNEL

18-07-08

Considérant la demande de Monsieur Gérald Tremblay concernant la réouverture de son contrat pour l'utilisation de son véhicule personne; il est proposé par Jean Prévile, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater les membres du comité de négociation Réjane T. Salvail, Pierre Lacombe et Daniel Métivier à rencontrer Monsieur Tremblay.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 428-2008 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 373-2004 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AUX CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-SOREL

19-07-08

Le directeur général procède à la lecture du règlement no 428-2008. Considérant que le prix du carburant a connu une augmentation de plus de 50% depuis 2004 et que les prévisions sont à la hausse; considérant que le conseil juge opportun de modifier le règlement afin qu'il corresponde à la réalité d'aujourd'hui; considérant l'augmentation du taux d'inflation depuis 2004; considérant qu'un avis de motion a été régulièrement donné par le conseiller Pierre Lacombe lors de la séance régulière du 2 juin 2008; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le no 428-2008 modifiant le règlement no 373-2004 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 424-2008-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 424-2008 DÉCRÉTANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DU QUAI ET À CETTE FIN, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 934 813,48\$

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Renée Sylvestre à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 424-2008-1 modifiant le règlement no 424-2008 décrétant la préparation des plans et devis ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures sur la rue du Quai et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 934 813,48\$. Le règlement étant disponible, l'avis de motion est donné avec dispense de lecture.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Michel Lavallée: concernant l'entreposage.
- Georges Dutil: décharge des « Cinq ».
- Pascale Lavallée : félicitations pour les jeux d'eau; panier trop haut au terrain de jeux; réappropriation du camping.
- Pierre St-Germain : dérogation mineure rue de l'Anse.
- Laurent Latraverse : soccer.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

20-07-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h45.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue mardi le 8 juillet 2008 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée observe un moment de réflexion et le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 4 juillet 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

21-07-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Adoption du règlement no 424-2008-1 modifiant le règlement no 424-2008 décrétant la préparation des plans et devis ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures sur la rue du Quai et à cette fin, une dépense et un emprunt de 20 ans n'excédant pas 934 813,48\$
- 4-Questions du public
- 5-Levée de l'assemblée

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 424-2008-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 424-2008 DÉCRÉTANT LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS AINSI QUE L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES SUR LA RUE DU QUAI ET À CETTE FIN, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 20 ANS N'EXCÉDANT PAS 934 813,48\$

22-07-08

Considérant qu'il est devenu nécessaire de procéder à des travaux majeurs de reconstruction des conduites d'aqueduc, d'égout pluvial et/ou sanitaire sur la rue du Quai; considérant qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût de ces travaux; considérant qu'un avis de motion avec dispense de lecture a régulièrement été donné à la séance régulière du 7 juillet 2008 par la conseillère Renée Sylvestre; considérant que suite à l'ouverture des soumissions le montant de la plus basse soumission s'avère supérieur à l'estimation du 21 janvier 2008; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 424-2008-1 modifiant le règlement no 424-2008 décrétant la préparation des plans et devis ainsi que l'exécution de travaux d'infrastructures sur la rue du Quai et à cette fin, une dépense et un emprunt de 20 ans n'excédant pas 934 813,48\$. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-07-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 18h10.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mercredi le 20 août 2008 à 18h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Pierre Lacombe
Jean Préville

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée observe un moment de réflexion et le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 18 août 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-08

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Rue du Quai
- 4-Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

RUE DU QUAI

02-08-08

Le directeur général informe le conseil municipal que le règlement no 424-2008-1 a été approuvé par les personnes habiles à voter le 17 juillet 2008 et que la ministre des Affaires municipales et des Régions a approuvé ledit règlement le 18 août 2008.

Considérant l'analyse des soumissions reçues par la firme Dessau en date du 7 juillet 2008; considérant l'adoption du règlement d'emprunt no 424-2008-1 par le conseil; considérant que le règlement d'emprunt no 424-2008-1 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et des Régions; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat de réfection de la rue du Quai à l'entreprise Excavation Mc B.M. inc. selon leur soumission du 3 juillet 2008 au montant total de 818 888,79\$.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

03-08-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 20 août 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 2 juin 2008 et le 20 août 2008

apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

04-08-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Alain Côté, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance extraordinaire à 18h20.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 2 septembre 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Daniel Métivier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Une minute de silence est observée suite au décès de Monsieur Denis Cournoyer, membre du comité consultatif d'urbanisme. Le maire déclare la séance ouverte. Sept personnes assistent à la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec ajouts à l'item « Autres affaires » :

- a) correction à la résolution 32-05-08
- b) vente des sacs écologiques
- c) nomination d'un représentant municipal pour la Commission mixte internationale du fleuve Saint-Laurent.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2008 tel que présenté.

03-09-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2008 tel que présenté.

04-09-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 août 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

05-09-08

-Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe: invitation à la soirée « agricultrice de l'année 2008 ».

Considérant l'invitation à la soirée honorant « l'agricultrice de l'année 2008 » et considérant qu'aucun membre du conseil n'est disponible pour y assister; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-09-08

-Messieurs Jean Fortin et Alain Rousset, co-président: invitation ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée.

Considérant l'invitation faite au maire Réjane T. Salvail à participer aux ateliers franco-qubécois de la coopération décentralisée à Québec; considérant que ce colloque sera l'occasion pour Madame le maire de rencontrer la ministre des Affaires municipales pour

discuter des projets de la municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription du maire à ce colloque et de défrayer tous les frais inhérents.

07-09-08

-Association de la Sclérose en Plaques Sorel-Tracy: commandite pour la marche de l'Espoir du 14 septembre 2008. Considérant la demande de commandite de l'Association de la Sclérose en Plaques; considérant que la municipalité est déjà sollicitée par plusieurs organismes et que plusieurs citoyens participent déjà à cette campagne de financement; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande.

08-09-08

-Canards Illimités Canada : renouvellement d'adhésion. Suite à l'offre de renouvellement de notre adhésion à Canards Illimités Canada dont les revenus servent principalement à soutenir financièrement les projets de conservation des milieux humides; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion pour la prochaine année au coût de 35\$.

09-09-08

-MRC du Bas-Richelieu : fin du mandat du représentant des citoyens au poste # 6 du comité consultatif agricole. Considérant que la MRC nous informe de la fin du mandat du représentant des citoyens au poste # 6 du comité consultatif agricole; considérant qu'il est possible pour la municipalité de proposer un(e) candidat(e); il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas proposer de candidat et d'accepter le choix de la MRC.

10-09-08

-A.D.I.R.S. : invitation au souper bénéfique annuel. Suite à l'invitation de l'Association de la Déficience Intellectuelle de la région de Sorel à participer à leur souper bénéfique annuel; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre à l'organisme un livre du 125^e anniversaire de la municipalité dans un sac écologique.

11-09-08

-Monsieur Robert Ethier : demande d'autorisation pour la tenue d'un après-bal en 2009. Considérant la demande d'autorisation de Monsieur Robert Ethier de l'Aéroparc des Îles pour la tenue d'un après-bal en juin 2009; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de référer le dossier à l'étude lors d'une prochaine séance.

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

12-09-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

13-09-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 2 septembre 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 21 août 2008 et le 2 septembre 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 AOÛT 2008

14-09-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 20 août 2008 tel que présenté.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DÉROGATION MINEURE AU 4 RUE DUPONT

15-09-08

Le maire demande à l'assistance si quelqu'un désire se faire entendre sur la dérogation mineure.

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a reçu une demande de dérogation mineure à l'égard de la propriété sise au 4 rue Dupont; considérant que l'objet de cette demande est la réduction de la marge arrière minimum du bâtiment principal à 5,66 mètres alors que le règlement no 245-1990, article 4.4.1., exige 9,99 mètres, ainsi que la réduction de la marge avant minimum du bâtiment principal à 6,49 mètres alors que le règlement no 245-1990, article 4.4.1., exige 7,5 mètres; considérant que le comité consultatif d'urbanisme a étudié cette demande et a recommandé par sa résolution no 04-08-08 qu'elle soit accordée; considérant que le maire a demandé aux personnes intéressées si elles ont des questions et/ou des commentaires à l'égard de cette demande; considérant qu'il n'y a eu aucune question; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder la dérogation mineure concernant la réduction de la marge arrière du bâtiment principal à 5,66 mètres et la réduction de la marge avant du bâtiment principal à 6,49 mètres pour l'immeuble situé au 4 rue Dupont.

DÉPÔTS DU RAPPORT DE L'INSPECTION DES BORNES
D'INCENDIE ET OFFRE DE SERVICES POUR LA RESTAURATION

16-09-08

Considérant le dépôt du rapport d'inspection de la firme AquaData et de l'offre de services; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de faire réparer sur recommandation de notre employé, Monsieur Renald Latraverse, les bornes-fontaines no 030C, 007, 047, 048 et 059 par la firme Stelem.

RUE DU QUAI : MANDAT POUR TRAVAUX DE LABORATOIRE

17-09-08

Considérant la réception de l'offre de services de Dessau Inc. pour des travaux de contrôle des matériaux relatifs au projet de la rue du Quai; considérant que l'offre de services s'élève à 19 996\$ plus taxes; considérant que l'estimation verbale fournie par Dessau Inc. au printemps 2008 était de 12 500\$; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser nos ingénieurs de Dessau Inc. que la municipalité ne peut octroyer ce mandat car il excède les prévisions budgétaires initiales.

DÉCOMPTE NO 3 ET RÉCEPTION PROVISOIRE DES TRAVAUX
SP-6, SP-7 ET SP-8

18-09-08

Suite au dépôt du décompte progressif no 3 et l'acceptation provisoire du 10 juillet 2008 pour les travaux de mise à niveau des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8; considérant que plusieurs items ne sont toujours pas corrigés en date du 2 septembre 2008; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accepter le

certificat de réception provisoire des ouvrages et de retenir le paiement du décompte no 3 tant et aussi longtemps que les déficiences ne seront pas corrigées.

RESPONSABILITÉS CONCERNANT LA GESTION DES PONTS SITUÉS SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : ENTENTE MTQ/MUNICIPALITÉ; AVENANT NO 1

19-09-08

Considérant la réception d'un avenant # 1 de l'entente sur les responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal entre le Ministère des Transports du Québec et la municipalité; considérant que l'objet de cet avenant est de préciser les responsabilités de chaque partie concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal; il est proposé par Jean Prévile, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la signature de l'avenant # 1 par le maire et le directeur général.

CONTRAT D'UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL

20-09-08

Considérant la demande de réouverture du contrat d'utilisation du véhicule personnel de Monsieur Gérald Tremblay; considérant qu'une rencontre a eu lieu entre Monsieur Tremblay et le comité de négociation de la municipalité; considérant que l'entente entre les parties se termine le 31 décembre 2008; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas rouvrir l'entente qui se termine sous peu, soit le 31 décembre de l'année courante.

CONTRAT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

21-09-08

Considérant que le contrat de cueillette, transport et disposition des matières résiduelles et cueillette, transport, tri et traitement des matières recyclables ainsi que la fourniture de bacs roulants viendra à échéance le 31 décembre 2008; considérant que l'article 2.1 du chapitre II du cahier des clauses administratives générales stipule que la municipalité bénéficie d'une année d'option avec un préavis de 3 mois; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire se prévaloir de cette année d'option; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser EBI Environnement que la municipalité entend se prévaloir de l'année d'option prévue dans le contrat échéant le 31 décembre 2008.

AFFAIRES NOUVELLES

CORRECTION À LA RÉOLUTION NO 32-05-08

22-09-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'apporter une correction à la résolution no 32-05-08 en spécifiant que le montant devait être pris dans le surplus accumulé.

VENTE DES SACS ÉCOLOGIQUES

23-09-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de vendre les sacs écologiques en toile de la municipalité au coût de 1\$ l'unité.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR LA
COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE DU FLEUVE SAINT-
LAURENT

24-09-08

Considérant qu'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité pour le suivi de la Commission mixte internationale du fleuve Saint-Laurent; considérant que les membres du conseil ne sont pas disponibles; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Pierre A. Arnold, citoyen de Sainte-Anne-de-Sorel, pour représenter la municipalité dans le dossier de la Commission mixte internationale. Il est également résolu que sur approbation du directeur général, tous les frais encourus et relatifs à cette nomination lui seront remboursés.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Laurent Latraverse : règlement véhicules hippomobiles, stationnement sur pelouse, et indicateur de vitesse vs statistiques.
- Pierre A. Arnold : accepte le mandat confié avec plaisir et en remercie le conseil.
- Yvon L'Espérance : lignage chemin du Chenal-du-Moine et égout à l'île d'Embarras.
- Pascale Lavallée : contrat de matières résiduelles vs Conporec.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-09-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h55.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 15 septembre 2008 à 20h40 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée observe un moment de réflexion et le maire déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-09-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Annulation de la séance extraordinaire du 22 septembre 2008
- 4-Décharge des Cinq
- 5-Représentant de la municipalité de la Politique culturelle
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

ANNULATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2008

27-09-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler la convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire le 22 septembre 2008.

DÉCHARGE DES CINQ

Discussions des membres du conseil concernant l'état de la décharge des Cinq et analyse d'un projet d'action en vue de son nettoyage selon les plans du M.A.P.A.Q. de 1958.

REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE LA POLITIQUE CULTURELLE

28-09-08

Considérant qu'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité au sein du comité de la Politique culturelle de la MRC du Bas-Richelieu; considérant que le représentant doit être un citoyen ou une citoyenne de la municipalité; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Geneviève Péloquin, jeune citoyenne de Sainte-Anne-de-Sorel, pour représenter la municipalité dans le dossier de la Politique culturelle.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

29-09-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance extraordinaire à 21h15.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 6 octobre 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Daniel Métivier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Seize personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2008 tel que présenté.

03-10-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 septembre 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-10-08

-Légion royale canadienne, filiale 117: invitation à déposer une couronne de fleurs.

Considérant l'invitation à déposer une couronne de fleurs lors de la cérémonie au cénotaphe qui aura lieu dimanche le 9 novembre prochain en mémoire des disparus des deux grandes guerres mondiales; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une couronne de fleurs que le maire ira déposer au nom de notre municipalité et de payer un montant de 300\$ à l'organisme pour défrayer le buffet pour la rencontre annuelle.

05-10-08

-Journal Les 2 Rives: publicité 30^e anniversaire.

Considérant la demande du journal Les 2 Rives d'acheter une publicité à l'occasion du 30^e anniversaire d'existence de leur hebdomadaire; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

06-10-08

-Association québécoise d'urbanisme: colloque « le comité consultatif d'urbanisme : rôles actuel et futur. » Considérant la tenue d'une journée de formation organisée par l'Association québécoise d'urbanisme sur les expériences diverses vécues par les

municipalités et villes membres; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de tous les membres intéressés et disponibles et accepte de payer les frais inhérents.

07-10-08

-M. Jean Charbonneau : offre pour le tracteur White. Considérant l'offre d'achat déposée pour le tracteur White par Monsieur Charbonneau au montant de 2 200\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser l'offre.

08-10-08

-Monsieur Jean-Paul Milette: demande d'autorisation.

Considérant la demande d'autorisation de notre entrepreneur en déneigement, Monsieur Jean-Paul Milette, pour l'utilisation d'un tracteur sur chenilles en caoutchouc; considérant que le devis contractuel interdit l'utilisation de tracteur sur chenilles; considérant que lors de la conception du devis l'interdiction visait les chenilles de métal; considérant que la technologie des tracteurs à chenilles de caoutchouc est éprouvée et utilisée par plusieurs municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'apporter un amendement au devis à l'article 2.8 afin de spécifier qu'il est interdit à l'entrepreneur de se servir de tracteurs à chenilles d'acier et de permettre les tracteurs à chenilles de caoutchouc.

09-10-08

-Monsieur Maurice Ferland: demande de changement de zonage.

Considérant la demande d'ajout d'usages dans la zone Cd1 actuellement occupée par les Ateliers M.F. Inc. de Monsieur Maurice Ferland; considérant que la demande vise une autorisation pour l'entreposage de machineries lourdes et équipements nécessaires aux fins d'excavation et de déneigement; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel travaille actuellement à la refonte des règlements d'urbanisme; considérant qu'il y a lieu de prévoir l'ajout de ces usages dans la zone Cd1 et de soumettre cette demande au comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer Monsieur Ferland que la municipalité profitera de la refonte des règlements d'urbanisme afin d'inclure des usages permettant l'entreposage de machineries lourdes pour fins d'excavation et de déneigement dans la zone Cd1. Il est également résolu de transmettre la demande au C.C.U. pour étude et recommandation.

10-10-08

-Monsieur Georges Dutil, représentant des propriétaires : mise en demeure remboursement travaux de la décharge des Cinq.

Avant la prise de décision, le maire et le directeur général informe le conseil que l'entretien de la décharge des Cinq relève de la compétence exclusive de la MRC du Bas-Richelieu et que suite à une opinion verbale de nos aviseurs légaux, il y a lieu d'accusé réception de la mise en demeure et de transmettre cette dernière à la MRC.

Considérant le dépôt d'une mise en demeure de Monsieur Georges Dutil, représentant des propriétaires riverains à la décharge des Cinq; considérant que cette mise en demeure demande à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le remboursement des dépenses encourues pour la correction des lacunes que le regroupement reproche à la MRC du Bas-Richelieu depuis l'exécution des travaux dans cette décharge par la MRC en octobre 2001; considérant que le conseil a demandé à plusieurs reprises à la MRC du Bas-Richelieu d'intervenir dans le dossier afin que cette dernière corrige les lacunes reprochées par les citoyens à la décharge;

considérant que le regroupement des citoyens a effectué les travaux qui auraient dû être effectués en 2001 et qu'ils en sont maintenant satisfaits;

considérant que le conseil est d'avis que les personnes intéressées par ce cours d'eau ont déjà payé pour ces travaux en 2002;

considérant que ces mêmes personnes intéressées n'ont pas à payer à eux seuls, les frais relatifs à la correction de travaux mal faits par la MRC;

il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser la somme de 10 533,02\$ à Monsieur Georges Dutil, représentant des propriétaires riverains à la décharge des Cinq, qui s'assurera de payer les différents intervenants dans le dossier. Il est également résolu de prendre ce montant dans le surplus accumulé.

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

11-10-08

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

12-10-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 6 octobre 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 2 septembre 2008 et le 6 octobre 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2008

13-10-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 22 septembre 2008 tel que présenté.

PAIEMENT DE LA RETENUE CONTRACTUELLE POUR LE PARC DE JEUX D'EAU

14-10-08

Considérant qu'une année complète s'est écoulée depuis la fin de la construction du parc de jeux d'eau et considérant notre satisfaction des travaux exécutés; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement de la retenue sur le contrat de construction du parc de jeux d'eau au montant de 4 047.98\$ aux Entreprises Berthier Inc..

REPLACEMENT D'UNE FENÊTRE À LA MAIRIE

15-10-08

Considérant qu'il y a lieu de faire remplacer une fenêtre dans la partie de la mairie occupée par le bureau du directeur; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le contrat à la Vitrierie Duchesne au coût de 1 995\$ plus taxes, et de prendre ce montant à même le surplus accumulé.

- 16-10-08 RUE DU QUAI: MANDAT POUR TRAVAUX DE LABORATOIRE
- Considérant qu'il est nécessaire d'octroyer un mandat pour des travaux de laboratoire pour la rue du Quai;
Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le contrat à la firme Dessau au montant de 12 500\$ plus taxes.
- 17-10-08 PROJET HYDRO-QUÉBEC
- Considérant le projet « Diagnostic résidentiel, Mieux consommer » d'Hydro-Québec;
considérant que le projet vise :
- à encourager les résidants admissibles à remplir leur questionnaire du « *Diagnostic résidentiel, Mieux Consommer* »,
 - offre aux collectivités la possibilité de participer à l'effort collectif de réduction de la consommation d'énergie en faisant preuve de leadership auprès des résidants;
 - permet aux collectivités d'obtenir un appui financier pour la réalisation de projets;
- considérant que le montant potentiel de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est de 7 411\$;
il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adhérer au projet et de nommer le directeur général Maxime Dauplaise comme responsable qui agira à titre de personne-ressource. Il est également résolu de soumettre un projet avant le 17 novembre prochain.
- 18-10-08 DÉPÔT DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE GERMAINE-GUÈVREMONT
- Considérant le dépôt de l'offre de services et l'estimation préliminaire du projet d'agrandissement du centre Germaine-Guèvremont;
considérant que le plan d'agrandissement proposé ne reflète pas la volonté du conseil municipal; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une rencontre avec Monsieur Daniel Cournoyer, architecte, afin de discuter de la vision du conseil concernant le futur agrandissement.
- 19-10-08 DÉPÔT DES GRIEFS NO 01-2008 ET 02-2008
- Considérant le dépôt des griefs 01-2008 et 02-2008; considérant la rencontre des parties du 15 septembre 2008 prévue à l'étape 2 de l'article 7.03 de la convention collective; considérant que les deux griefs sont mal fondés dans les faits et en droit; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer le syndicat que la municipalité rejette les griefs no 01-2008 et 02-2008 puisqu'ils ne sont pas fondés.
- 20-10-08 CONTRAT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- Considérant que la municipalité a signifié son intention par sa résolution no 21-09-08 de se prévaloir de son année d'option dans les délais prévus au contrat; considérant que EBI Environnement est disposé à prolonger d'une année additionnelle le contrat actuel sous certaines conditions figurant dans la lettre du 3 octobre 2008;

considérant que ces conditions figurant dans la correspondance du 3 octobre 2008 concernent un ajustement du coût du carburant ainsi que l'inclusion d'une année au contrat concernant le carburant; considérant que EBI Environnement est également disposé à offrir gratuitement une collecte des résidus verts pour la période de mai à octobre en échange d'une collecte des encombrants sur appel pour les mois de décembre, janvier, février et mars; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la proposition de EBI Environnement formulée dans leur correspondance du 3 octobre 2008.

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 1 RUE DU QUAI

21-10-08

Suite au dépôt du décompte progressif no 1 préparé par Jean-François Lemay, ingénieur de la firme Dessau, daté du 29 septembre 2008 pour les travaux de réfection de la rue du Quai; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 1 au montant de 249 496,08\$ à l'entrepreneur Excavation McB.M. inc.

PANNEAU D'IDENTIFICATION DES CHALETS

22-10-08

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir le modèle mesurant 32 par 12 pouces recommandé par le Service des incendies de Sorel-Tracy et d'octroyer le contrat à la firme « Lettrage Valois » au coût de 20,50\$ l'unité.

LUMINAIRE RUE CURÉ-VANASSE

23-10-08

Suite à la demande des citoyens; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'installation d'un luminaire de rue à l'extrémité de la rue Curé-Vanasse.

UNITÉ D'ÉVALUATION EN LIGNE

24-10-08

Considérant l'offre de services présentée par la firme PG Govern concernant le module « Unité d'évaluation en ligne »; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite et de réévaluer l'offre lorsque la demande sera grandissante.

AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-330 RELATIF AU STATIONNEMENT

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil un règlement no RM-330 relatif au stationnement, avec dispense de lecture.

AVIS DE MOTION ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean Préville afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil un règlement no RM-460 concernant la sécurité, la paix et le bon ordre, avec dispense de lecture.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Elise Larochelle : zone scolaire et non-respect de la signalisation.
- Luc Salvail : chien sans surveillance.
- Pascale Lavallée : paiement de la mise en demeure de la décharge des Cinq; agrandissement du centre Germaine-Guèvremont; dépenses du congrès de la FQM.
- Laurent Latraverse : dossier animateur en loisirs, trous dans la chaussée.
- Jean-François Goulet : zone scolaire dos d'âne très large.
- Laurent Latraverse : ramassage de chats errants et escouade canine.
- Lucie Coll : sentier de la Maison du Marais.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-10-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévaille et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h30.

DROIT DE VÉTO

Le chef du conseil, en l'occurrence, madame le maire Réjane T. Salvail signifie son intention de ne pas approuver la résolution no 10-10-08 figurant au présent procès-verbal et en conséquence inscrit son droit de véto à l'égard de cette résolution.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 20 octobre 2008 à 21h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Jean Préville
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Réjane T. Salvail, maire

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence du maire, le maire suppléant Pierre Lacombe préside l'assemblée.

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Douze personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande des conseillers Pierre Lacombe et Jean Préville, et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 17 octobre 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-10-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Décharge des Cinq : résolution no 10-10-08
- 4-Questions du public
- 5-Levée de l'assemblée

Il est également résolu d'autoriser une période de questions et/ou commentaires avant le point no 3.

Monsieur Georges Dutil explique la problématique de la décharge des Cinq vécue depuis 2001.

DÉCHARGE DES CINQ : RÉOLUTION NO 10-10-08

27-10-08

Le maire suppléant Pierre Lacombe fait un retour sur la chronologie des événements de la décharge des Cinq et le directeur général informe, pour une seconde fois, le conseil que l'entretien de la décharge des Cinq relève de la compétence exclusive de la MRC du Bas-Richelieu et que suite à une opinion verbale de nos aviseurs légaux ainsi que de nos assureurs, il y a lieu d'accuser réception de la mise en demeure et de transmettre cette dernière à la MRC.

Considérant le dépôt d'une mise en demeure de Monsieur Georges Dutil, représentant des propriétaires riverains à la décharge des Cinq; considérant que cette mise en demeure demande à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel le remboursement des dépenses encourues pour la correction des lacunes que le regroupement reproche à la MRC du Bas-Richelieu depuis l'exécution des travaux dans cette décharge par la MRC en octobre 2001;

considérant que le conseil a demandé à plusieurs reprises à la MRC du Bas-Richelieu d'intervenir dans le dossier afin que cette dernière corrige les lacunes reprochées par les citoyens à la décharge;

considérant que le regroupement des citoyens a effectué les travaux qui auraient dû être effectués en 2001 et qu'ils en sont maintenant satisfaits;

considérant que le conseil est d'avis que les personnes intéressées par ce cours d'eau ont déjà payé pour ces travaux en 2002;

considérant que ces mêmes personnes intéressées n'ont pas à payer à eux seuls, les frais relatifs à la correction de travaux mal faits par la MRC;

il est proposé par Jean Prévile, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rembourser la somme de 10 533,02\$ à Monsieur Georges Dutil, représentant des propriétaires riverains à la décharge des Cinq, qui s'assurera de payer les différents intervenants dans le dossier. Il est également résolu de prendre ce montant dans le surplus accumulé.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-10-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance extraordinaire à 21h25.

Pierre Lacombe, maire suppléant

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 novembre 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Pierre Lacombe
Nancy Lacombe
Daniel Métivier
Jean Prévile
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire déclare la séance ouverte. Trente-deux personnes assistent à la séance. Un moment de réflexion est observé.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour avec le report des points 16 et 17 à une séance extraordinaire qui aura lieu de 17 novembre 2008 à 19h00.

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2008 tel que présenté.

03-11-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 octobre 2008 tel que présenté.

CORRESPONDANCE DÉCISION

04-11-08

-Chambre de commerce et d'industrie Sorel-Tracy: renouvellement d'adhésion.

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion pour 2009; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas renouveler notre adhésion à cet organisme pour la prochaine année.

05-11-08

-S.A.B.L.: demande d'aide financière.

Considérant la demande d'aide financière de l'organisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers présents de référer la demande à l'étude des prévisions budgétaires 2009. Le conseil mentionne que le montant de 5000\$ versé en 2008 n'était pas récurrent, et aimerait obtenir plus de précisions concernant l'utilisation de la subvention de 5000\$ versée l'an passé.

06-11-08

-Cogeby: adhésion 2009. Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion pour 2009 au Conseil de gestion du bassin versant de la Yamaska; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2009 et de déléguer le conseiller Alain Côté comme représentant.

07-11-08

-Conférence régionale des élus de la Montérégie : consultations locales. Considérant l'invitation aux consultations locales concernant les moyens mis à la disposition des personnes âgées de nos collectivités organisées par la Conférence des élus de la Montérégie; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer Madame Renée Sylvestre pour y assister.

08-11-08

-Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu: demande d'autorisation parade annuelle.

Considérant la demande d'autorisation du club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu pour tenir leur parade annuelle dimanche le 7 décembre prochain dans les rues de la municipalité; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'activité uniquement à partir de 14 heures afin de ne pas créer de conflit de circulation avec la guignolée.

09-11-08

-Les Fleurons du Québec: invitation au dévoilement officiel 3^e édition. Considérant l'invitation à participer au dévoilement officiel de la 3^e édition des Fleurons du Québec qui se tiendra à Saint-Hyacinthe le 19 novembre prochain; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite faute de disponibilité des membres du conseil.

10-11-08

-Monsieur Richard Houle et Madame Elaine St-Michel: demande d'acquisition de terrain. Considérant que les propriétaires du 543 chemin du Chenal-du-Moine manifeste leur intérêt pour l'acquisition de la partie de terrain qui s'est ajoutée face à leur propriété lors de la reconfiguration de l'intersection de la rue du Quai et du chemin du Chenal-du-Moine; considérant que cette portion de terrain fait partie de l'emprise de la rue du Quai; considérant que la municipalité n'entend pas se départir d'aucune partie de ses emprises de rues; considérant que chaque propriétaire riverain jouissant d'une parcelle d'emprise de rue voit à son entretien; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer Monsieur Houle et Madame St-Michel que la municipalité ne vendra pas la parcelle visée où sera installé de la pelouse au printemps 2009. Il est également résolu qu'aucune plantation ne sera tolérée afin de ne pas nuire au triangle de visibilité.

11-11-08

-Société d'agriculture de Richelieu : 4^e gala excellence agricole.

Considérant l'invitation à assister au 4^e gala de l'excellence agricole organisé par la Société d'agriculture de Richelieu; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

12-11-08

-Société canadienne du cancer : 2^e édition des Grands chefs.

Considérant l'invitation à participer au 2^e gala des Grands chefs organisé par la Société canadienne du cancer afin de ramasser des fonds et ainsi subventionner la recherche; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

13-11-08

-C.J.S.O. : différentes publicités. Suite à l'offre d'achat de publicités pour diverses occasions (Semaine de la prévention du crime, de l'efficacité énergétique, Opération Nez Rouge, Vœux des Fêtes, etc...); il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

14-11-08

-Monsieur Jean-François Labarre : guignolée 2008. Suite à la demande d'autorisation pour la tenue de la guignolée 2008 sur le territoire de la municipalité le 7 décembre prochain en avant-midi; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'événement qui recueille des denrées et de l'argent pour aider les familles démunies de notre région.

15-11-08

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

16-11-08

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 3 novembre 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 6 octobre 2008 et le 3 novembre 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

17-11-08

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME NOMINATION

Considérant qu'il y a lieu de combler le poste laissé vacant par la démission de Monsieur Renald Desrosiers au sein du comité consultatif d'urbanisme; considérant que Monsieur Yvon Descheneaux a été approché et qu'il acceptera sa nomination; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Yvon Descheneaux pour siéger à titre de membre du C.C.U. jusqu'à la fin du mandat se terminant le 31 janvier 2009.

18-11-08

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES INDICATEURS DE GESTION

Le maire dépose et fait la lecture de son rapport sur la situation financière et les indicateurs de gestion de la municipalité. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2008 de la municipalité ainsi que la description des indicateurs de gestion pour les trois dernières années.

DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NO 2 TRAVAUX RUE DU QUAI

Le directeur général informe le conseil que le décompte no 2 de la rue du Quai n'a pas été déposé par la firme d'ingénieurs de la municipalité et qu'il sera soumis lors de la séance extraordinaire du 17 novembre 2008.

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 3 ET RÉCEPTION PROVISOIRE
DES TRAVAUX SP-6, SP-7 ET SP-8

19-11-08

Considérant la correspondance de notre ingénieur dans le dossier des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8 qui nous recommande d'effectuer la réception provisoire des travaux et de faire le paiement du décompte no 3; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer la réception provisoire des travaux et d'autoriser le paiement du décompte no 3 à l'entrepreneur Danis Construction Inc. au montant de 49 392,07\$. Il est également résolu de garder la liste de déficiences active et d'y ajouter la borne de terrain à la station SP-8 qui est à faire replacer par un arpenteur-géomètre.

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT NO 360-2002-1 : TRAVAUX
D'INFRASTRUCTURES DE LA RUE DE LA RIVE

20-11-08

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel devra procéder au refinancement d'un emprunt de 1 780 000\$ en vertu du règlement no 360-2002-1; considérant que les soumissions de l'appel d'offres publiques pour le financement par billets de l'emprunt seront ouvertes le 17 novembre prochain; considérant que le conseil municipal devra entériner le choix du soumissionnaire; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir une séance extraordinaire le 17 novembre 2008 à 19h00 afin d'entériner tous les documents nécessaires au refinancement.

REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN RECONNAISSANCE
JUDICIAIRE DU DROIT DE PROPRIÉTÉ ACQUIS PAR
PRESCRIPTION DÉCENNALE

21-11-08

Considérant la réception d'une requête introductive d'instance en reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription décennale; considérant que le demandeur occupe actuellement une partie de l'emprise d'une rue projetée; considérant que la municipalité a déjà refusé de vendre cette emprise de rue; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le cabinet d'avocats Fasken Martineau afin de comparaître dans ce dossier au Palais de Justice de Sorel-Tracy.

R.I.A.R.Y. : ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2009

22-11-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2009 de la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska établissant notre quote-part annuelle à 126 995\$.

R.I.A.R.Y. : APPROBATION RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 8

23-11-08

Considérant qu'en vertu des ententes intermunicipales, la municipalité doit contribuer, en proportion de sa capacité maximale de consommation, aux dépenses en immobilisation de la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska; considérant qu'il y a lieu d'approuver le règlement d'emprunt numéro 8 de la Régie, décrétant une dépense de 400 000\$, pour financer sa quote-part des travaux décrétés par la ville de Sorel-Tracy, pour l'amélioration de l'usine de filtration d'eau du chemin des Patriotes; en conséquence, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le règlement d'emprunt numéro 8 de la Régie intermunicipale d'aqueduc Richelieu-Yamaska.

DEMANDE DE SUBVENTION AU F.I.M.R. POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC ET DE REFOULEMENT DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

24-11-08

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire déposer une demande officielle dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (F.I.M.R.) pour des travaux d'infrastructures d'envergure sur la totalité du chemin du Chenal-du-Moine; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la firme Dessau à soumettre tous les documents nécessaires au dépôt de la présentation du projet au F.I.M.R., et de confirmer notre engagement à payer notre part des coûts admissibles et d'exploitation continue de ce projet. Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tous les documents relatifs à la demande de subvention.

IDENTIFICATION DU OU DES PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE SOUTIEN AUX RÉALISATIONS « DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER » D'HYDRO-QUÉBEC »

25-11-08

Attendu qu'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie; attendu que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « *Diagnostic résidentiel Mieux consommer* », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation; attendu que pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion; attendu que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur; attendu que ce montant sera de 30\$ par rapport de recommandation en format papier et de 35\$ par rapport de recommandation en format électronique; en conséquence, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales – Diagnostic résidentiel Mieux consommer* »;
- que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel soumet le projet « Construction d'une glissade hivernale »;
- que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désigne Monsieur Maxime Dauplaise, directeur général, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne;
- que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel autorise Monsieur Maxime Dauplaise, directeur général, ou le maire Réjane T. Salvail à titre de substitut, à signer pour et au nom de la municipalité tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution;
- que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet « Construction d'une glissade hivernale ».

26-11-08

DEMANDE DE VACANCES POUR LE JOURNALIER DE VOIRIE

Considérant la demande du journalier de voirie pour l'obtention de vacances durant la période du 5 janvier au 5 février 2009; considérant que le poste de journalier de voirie a comme tâche principale, en période hivernale, d'assurer le déneigement des trottoirs et l'entretien des patinoires; considérant que lors de cette période, le journalier de voirie a un horaire de travail spécifique et exclusif pour la réalisation de ces travaux; considérant que le directeur général a déjà refusé ces vacances pour les raisons énumérées précédemment; considérant que le conseil municipal n'a pas l'intention d'embaucher du personnel supplémentaire; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la décision du directeur général et de refuser les vacances demandées.

27-11-08

ANNULATION DE TAXES DE PROPRIÉTAIRES ÉTRANGERS

Considérant la recommandation du vérificateur d'annuler à chaque année les arrérages de taxes pour les propriétaires étrangers qui n'ont pas payé depuis plusieurs années; considérant la situation et la faible évaluation de ces terrains; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'annuler les taxes foncières pour les 273 dossiers touchés par cette situation et totalisant un montant de 445,35\$ pour cette année.

28-11-08

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les prochains six mois; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Alain Côté à titre de maire suppléant jusqu'en mai 2009.

29-11-08

FORMATION DU COMITÉ LOCAL POUR LA POLITIQUE FAMILIALE

Considérant qu'il y a lieu de nommer un responsable des questions familiales (R.Q.F.); considérant qu'un comité local doit être formé pour la réalisation de la Politique familiale; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Pierre Lacombe à titre de responsable des questions familiales et de le mandater à recruter des citoyennes pour former le comité local.

30-11-08

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-330 RELATIF AU STATIONNEMENT

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no RM-330 relatif au stationnement. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

31-11-08

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO RM-460-2008 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET LE BON ORDRE

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no RM-460-2008 relatif à la sécurité, la paix et le bon ordre. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 429-2008 CONCERNANT
L'IMPOSITION D'UNE TAXE SPÉCIALE RELATIVEMENT AUX
INTERVENTIONS FAITES PAR LA MRC DU BAS-RICHELIEU
DANS LE COURS D'EAU RAQUIER-LATRAVERSE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Nancy Lacombe afin de présenter un règlement no 429-2008 à une prochaine séance de ce conseil, concernant l'imposition d'une taxe spéciale relativement aux interventions faites par la MRC du Bas-Richelieu dans le cours d'eau Raquier-Latrace, avec dispense de lecture.

OPÉRATION « TENDRE LA MAIN » DE L'AFÉAS

Le maire autorise Madame Louise Houle de l'Aféas à prendre la parole pour expliquer leur campagne annuelle de sensibilisation sur la violence appelée l'opération « Tendre la main ».

QUESTIONS DU PUBLIC

- Steve Montigny : fuite d'eau chez son voisin la Halte des 103 Iles.
- Léo Dutil : déneigement des boîtes postales.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h20.

32-11-08

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur gén.
et secrétaire-trésorier

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue lundi le 17 novembre 2008 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Daniel Métivier
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance extraordinaire a été fixée par la résolution du conseil numéro 20-11-08 adoptée le 3 novembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

33-11-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Refinancement du règlement d'emprunt no 360-2002-1, travaux d'infrastructures de la rue de la Rive
- 4-Décompte progressif no 2 rue du Quai
- 5-Contrat d'utilisation de véhicule personnel
 - a) M. Renald Latraverse
 - b) M. Gérald Tremblay
- 6-Achat d'un véhicule de voirie
- 7-Dépôt de la lettre de démission et constat de la vacance au poste de conseiller du district 6
- 8-Questions du public
- 9-Levée de l'assemblée

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 360-2002-1, TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DE LA RUE DE LA RIVE

34-11-08

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu unanimement :

que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt de 1 780 000\$ par billets en vertu du règlement numéro 360-2002-1 au pair, échéant en série 5 ans comme suit :

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>
84 000\$	4,95%	2 décembre 2009
88 000\$	4,95%	2 décembre 2010
93 000\$	4,95%	2 décembre 2011
97 000\$	4,95%	2 décembre 2012
1 418 000\$	4,95%	2 décembre 2013

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

35-11-08

Attendu que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel se propose d'emprunter par billets un montant total de 1 780 000\$ en vertu du règlement d'emprunt no 360-2002-1;
attendu qu'il serait avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;
attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets seront émis;
il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu unanimement :
que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
que les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier;
que les billets seront datés du 2 décembre 2008;
que les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;
que les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

1.	84 000\$
2.	88 000\$
3.	93 000\$
4.	97 000\$
5.	101 000\$
5. à renouveler	1 317 000\$

que pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- 5 ans (à compter du 2 décembre 2008), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 360-2002-1, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 RUE DU QUAI

36-11-08

Suite au dépôt du décompte progressif no 2 préparé par Jean-François Lemay, ingénieur de la firme Dessau, daté du 27 octobre 2008 pour les travaux de réfection de la rue du Quai; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte progressif no 2 au montant de 355 103,95\$ à l'entrepreneur Excavation McB.M. inc.

CONTRAT D'UTILISATION DE VÉHICULE PERSONNEL

37-11-08

Considérant que l'entente relative à l'utilisation du véhicule personnel de Monsieur Renald Latraverse se termine le 31 décembre 2008; considérant qu'une analyse a été effectuée pour l'acquisition d'un véhicule par la municipalité; considérant que Monsieur Latraverse est intéressé à conclure une nouvelle entente d'une durée de 2 ans; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'offrir à Monsieur Latraverse une entente de 2 ans se terminant le 31 décembre 2010, où la municipalité s'engagera à verser 45,71\$ par jour travaillé pour l'utilisation de son véhicule personnel selon les exigences du contrat

et autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité.

38-11-08

Considérant que l'entente relative à l'utilisation du véhicule personnel de Monsieur Gérald Tremblay se termine le 31 décembre 2008; considérant qu'une analyse a été effectuée concernant l'achat d'un véhicule municipal; considérant qu'il serait avantageux pour la municipalité d'acquérir un véhicule de type camionnette; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser Monsieur Gérald Tremblay que la municipalité n'a pas l'intention de négocier une nouvelle entente relative à l'utilisation de son véhicule personnel.

ACHAT D'UN VÉHICULE DE VOIRIE

39-11-08

Considérant qu'il y a lieu pour la municipalité de procéder à l'achat d'un véhicule polyvalent pour différentes utilisations; considérant le régime général concernant l'adjudication des contrats municipaux pour la fourniture d'un bien, la municipalité peut procéder de gré à gré pour une dépense inférieure à 25 000\$; considérant qu'après analyse le véhicule recommandé est un Toyota Tacoma 2009, 4 cylindres, blanc; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une camionnette Toyota Tacoma 2009 chez le concessionnaire Pierre Lefebvre Toyota, au coût de 24 999,99\$, conformément à la soumission du 17 novembre 2008. Il est également résolu de prendre ce montant à même le surplus accumulé.

DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION ET CONSTAT DE LA VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER DU DISTRICT NO 6

40-11-08

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose au conseil la lettre de démission du conseiller du district no 6, Monsieur Jean Préville, datée du 4 novembre 2008. Considérant que le terme restant est de moins d'un an; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas tenir d'élection au poste de conseiller du district no 6. Il est également résolu de transmettre à Monsieur Préville des remerciements pour les bons services offerts à la collectivité au cours de son mandat.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

41-11-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance extraordinaire à 19h25.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance extraordinaire du conseil municipal tenue mardi le 16 décembre 2008 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire
Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Daniel Métivier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Dix personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire a été convoquée par la secrétaire-trésorière adjointe, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé à chaque membre du conseil en date du 11 décembre 2008.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-12-08

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 4-Pacte rural
- 5-Parc école
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

32-12-08

Considérant le dépôt du rapport des dépenses en date du 16 décembre 2008; considérant que la liste comprend les dépenses autorisées par le conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation no 363-2003; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période comprise entre le 1^{er} décembre 2008 et le 16 décembre 2008 apparaissant sur la liste soumise par le secrétaire-trésorier, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à émettre les chèques nécessaires pour en effectuer le paiement.

PACTE RURAL

Le maire explique que les installations d'un parc école ne peuvent être subventionnées et faire partie du programme du pacte rural considérant que ce projet relève de la commission scolaire.

PARC ÉCOLE

33-12-08

Considérant les explications du maire au sujet du programme du pacte rural; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer

l'école Sainte-Anne-les-Îles qu'il n'y a aucune possibilité de donner suite à leur projet de parc école via le pacte rural et que la municipalité ne dispose actuellement d'aucune somme pour un tel projet.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Jean-Marie Paul : présidence du comité du pacte rural.
- Arthur-Aimé Pelletier : zone inondable et *PPRLPI*.
- Laurent Latraverse : changer la limite de 30 km lors de la période estivale.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

34-12-08

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance extraordinaire à 20h30.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance extraordinaire du conseil municipal pour l'adoption du budget tenue mardi le 16 décembre 2008 à 19h25 au 1685 chemin du Chenal-du-Moine sont présents:

Réjane T. Salvail, maire

Alain Côté
Nancy Lacombe
Pierre Lacombe
Renée Sylvestre, conseillers
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Daniel Métivier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Un moment de réflexion est observé et la séance est déclarée ouverte. Neuf personnes assistent à la séance.

La séance extraordinaire du budget a été déterminée suite à l'adoption de la résolution no 22-12-08 le 1er décembre dernier.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

27-12-08

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Moment de réflexion
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2009
- 4-Adoption du règlement no 430-2008 concernant le budget 2009, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2009 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2009

28-12-08

Le directeur général/ secrétaire-trésorier présente, explique et dépose les prévisions budgétaires 2009. Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du budget de l'an 2009.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 430-2008 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2009, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

29-12-08

Suite à la lecture du règlement par le directeur général/secrétaire-trésorier, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement no 430-2008 reproduit aux pages suivantes.

QUESTIONS DU PUBLIC

Marc-Henri Latraverse : copie du budget.

30-12-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance extraordinaire du budget est levée à 19h40 sur la proposition de Nancy Lacombe, appuyée par Alain Côté et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur
général et secrétaire-trésorier